

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

**Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et des Sciences
Commerciales**

Département des Sciences de gestion

Mémoire de fin de cycle

En vue d'obtenir du diplôme de master en sciences de gestion
Option Monnaie, Management Economique des Territoires et entrepreneuriat

Thème

***Développement local et facteurs
d'implantation des PME : cas de la
commune de Seddouk***

Membre de jury composer de :

-Président: M^r. FODI Brahim

-Examineur: M^r. ZOUAOUA Djamil

-Rapporteur : M^r .NAIT CHABAN A.Latif

Réaliser par :

M^r. Lalouni fayçal

Sous la direction de :

M^r .NAIT CHABANE A.Latif

Session 2012/2013

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier Dieu tout - puissant, de nous avoir guidés à travers nos choix et notre travail.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à mon directeur de recherche, Monsieur NAIT CHABANE A. Latif, qui était très patient et m'a orienté tout au long de ce travail, pour ses précieuses remarques et conseils.

A l'occasion, je ne manquerais pas de remercier ma très chère maman, toute ma famille et mes amis qui m'ont soutenue tout au long de mon cursus.

Je tiens aussi à remercier les responsables des entreprises de la commune et ces élus locaux.

Que toute personne ayant participé de ou de loin à la réalisation de ce mémoire trouvent ici mes remerciements distingués.

Dédicaces

*Je dédie ce modeste
travail:*

*À mes chers parents et
mes sœurs*

À mes amis

*À tous ceux qui me
sont chers.*

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre I : Modèles de localisations et aménagement des territoires quelles places pour les PME.....5

Section 1 : PME, contexte théorique, et caractéristiques des PME.....6

1.1. Définition de la PME.....6

1.1.1. L'approche qualitative.....6

1.1.2. L'approche quantitative.....7

1.2. Caractéristique et avantage de la PME.....8

Section 2 : les modèles de localisation des activités.....10

2.1. La localisation agricole (théorie de Von Thünen).....10

2.2. La théorie de localisation des industries de Weber.....12

2.3. La théorie des lieux centraux (Walter Christaller).....15

2.4. La nouvelle économie géographique.....16

Section 3 : L'aménagement des territoires en Algérie.....18

3.1. Définition du territoire.....19

3.2. Attractivité du territoire.....20

3.3. Aménagement du territoire en Algérie.....21

Conclusion.....27

Chapitre II : Le développement local entre la théorie et la pratique.....28

Section 1 : Historique et approche du développement local.....29

1.1. Bref historique sur la notion du développement local.....29

1.2. Approche du développement local.....30

Section 2 : développement local, aperçue du concept.....38

2.1.1. Définition développement local.....38

Sommaire

2.1.2. Objectif développement local.....	40
2.2. Les composantes du développement local.....	41
2.3. Les modes du développement local.....	44
Section 3 : La problématique du développement local en Algérie.....	45
3.1. Contexte et historique.....	46
3.2. Le développement local, dans le contexte de planification centralisé.....	47
Conclusion.....	50
Chapitre III: Essai d'analyse du triptyque : PME-localisation et DL, cas de la commune de SEDDOUK.....	51
Section 1. La localisation des PME en Algérie, quelle approche ?.....	52
1.1.Aperçu de la PME en Algérie.....	52
1.2.La localisation géographique des PME en Algérie.....	54
1.3.Les facteurs de la localisation des PME Algérie.....	55
Section 2 : Milieux d'étude et enquête de terrain.....	57
2.1. Présentation de la commune de SEDDOUK	57
2.2. Présentation du questionnaire et guide d'entretiens.....	60
Section 3 : Résultats de l'enquête et analyse des données.....	64
3.1. Caractéristiques des entreprises enquêtes et marché local.....	64
3.2. Localisation des PME et considération du territoire	70
3.3. Interface PME/développement local.....	73
3.4. Interface PME/collectivité local.....	76
3.5. Synthèse des résultats.....	78
Conclusion.....	80
Conclusion générale.....	81
Bibliographie.....	83
Liste des figures.....	89
Liste des tableaux.....	90
Annexes.....	91

Introduction générale

Introduction générale

Avec l'accélération de la mondialisation et les mutations économiques, les PME (petite et moyenne entreprise) dans tous les pays y compris en Algérie, ont été reconnues et encouragées. L'évolution des critères de compétitivités les poussent à renouveler leur attentes productives, elles fournissent une part importante de l'emploi, elles produisent des biens et services aux besoins de la population.

Le développement économique d'un territoire repose sur une large densité et vitalité de son tissu d'entreprise, la localisation résulte alors d'un arbitrage entre le souci de minimisation des coûts de transport, d'optimisation de l'accès aux facteurs de production et de concentration spatiale de l'activité pour l'exportation du potentiel économique. Par ailleurs, le développement local inclut la participation active de tous les acteurs d'un territoire pour identifier et réaliser les programmes qui correspondent à la mise en valeur de ce territoire.

Par conséquent, on peut dire que le territoire est le point de départ et de rencontre des acteurs du développement, il est le lieu où s'organisent volontairement ou de manière spontanées, les formes de coopération entre les entreprises et les individus. Ainsi ces processus s'inscrivent dans une logique de construction du territoire qui insiste aussi sur la dimension de création de richesse par les acteurs locaux, une stratégie de promotion de l'emploi à travers le développement des PME, et le renforcement du dialogue territorial pour la planification du développement.

Le problème de localisation des entreprises ne se pose pas avec la même acuité ni dans les mêmes termes pour une petite entreprise que pour une grande entreprise. La décision de localisation dérive alors d'une confrontation entre la demande des entreprises et l'offre territoriale des collectivités locales, autrement dit les décisions d'implantations des investissements reposent sur l'attractivité du territoire d'accueil.

En effet la localisation est une propriété spatiale essentielle en géographie. Cette propriété désigne la position absolue d'un lieu ou d'un phénomène, elle exprime aussi sa position relative, c'est-à-dire sa situation géographique vis-à-vis d'autres, lieux ou d'autres phénomènes (un port, une grande ville, un marché ...etc.). Il est possible de caractériser la localisation d'un investissement de multiples façons en fonction des ordres de grandeur des espaces pris en compte : le monde, un continent, un groupe de pays, une région...etc.

L'implantation des PME, met en évidence une relation d'interdépendance entre leur localisation et le développement local de son territoire. Elles explorent les atouts spécifiques d'un territoire, ce qui implique en retour la valorisation par son activité, cette interdépendance nécessite le déploiement des PME, en nombre et en secteur d'activité, pour renforcer le tissu économique local.

Ainsi on peut résumer la relation PME-développement local comme l'articulation entre deux dynamiques qui sont les suivantes :

- La dynamique de la petite dimension : à savoir la relation entre le comportement des acteurs présent dans l'espace local.
- La dynamique locale : qui est porté par des politiques de développement et une logistique permettant d'élire une interactivité entre les organisations. Une telle politique peut prendre des formes multiples, compte tenue de la diversité des territoires, et de la complicité des aides et des appuis apporté aux PME.

De là il se dégage des idées concernant l'impact de la localisation des PME sur le développement local.

Le choix des PME comme objet de recherche dans notre travail se justifie par un certain nombre d'éléments. En premier lieu, la PME joue un rôle primordial dans le système socio-économique local, elles construisent un pat dans l'industrialisation et la dépoliarisation des activités économiques, elles permettent la création et le maintien économique, elles contribuent à l'implantation optimale des forces productives, le renforcement du tissu industriel et aussi le développement vers l'exploitation. Les PME ne sont plus isolées sur le territoire de ce fait, elles participent à créer son environnement en instaurant un réseau de relations partenariales tant avec d'autres entreprises (sous-traitant, clients, fournisseurs) qu'avec des centres de formation, de recherche, privée ou public, de transfert de technologie et des collectivités locales.

En deuxième lieu, après la crise économique qui est causée par la baisse des prix des hydrocarbures en 1986, l'Etat a décidé de libérer l'économie, cette importance se manifeste par le programme de restructuration des entreprises publiques, qui consiste en une décentralisation des grandes entités et leur privatisation, et aussi dans la création d'organismes (ANSEJ, CNAC, ANGEM...etc.) en vue de stimuler et soutenir l'activité individuelle et d'encourager la création des PME.

Enfin, le secteur de la PME en Algérie est en plein essor, si on tient compte des chiffres établis par le Ministère de la PME, entre 2004-2008, 206567 PME (privé et public)¹, ont été créés, elles occupent une place importante dans le marché du travail près de 1233073 emplois (employeur et salarié)² créés. Elles ont contribué aussi à hauteur de 78% pour l'année de 2005³ de la part des PIB hors hydrocarbures.

La wilaya de Bejaia représente 4.36% du global des PIB hors hydrocarbures, un nombre assez important par rapport au taux des autres wilayas⁴.

Il est plus judicieux de s'interroger sur la nature de la relation concentration des PME et ce territoire, ce constat nous conduira à poser la question centrale suivante :

- La localisation de la PME a-t-elle un impact sur le développement local au sein de son territoire d'implantation ?

Cela nous permettra de visualiser notre thème d'une façon plus profonde et pratique et d'enrichir notre savoir et d'attirer l'attention sur l'importance de la localisation des entreprises.

Cependant étudier ce sujet soulèvera aussi d'autres questions subsidiaires relative au cas pratique de ce travail, il s'agira en fait de la commune de Seddouk :

- Quels sont les raisons d'implantation à la commune Seddouk ?
- Quel est l'apport des PME au développement de la commune ?
- Comment les acteurs locaux de la commune de Seddouk participent au développement local ?

Pour répondre à toutes ces questions notre hypothèse de recherche s'énonce comme suite :

L'encrage des PME au niveau local permet de booster l'emploi, facteur essentiel d'un développement local soutenu.

Pour vérifier notre hypothèse, notre travail comportera trois chapitres essentiels qui seront organisés de la façon suivante :

¹ Rapport de ministère des participations et des promotions des investissements, « stratégie de relance et de développement industriel », Algérie 2005, p : 265-271

² Synthèse effectué à partir de données des bulletins d'information n° : 08, 10, 12,14 op.

³ Rapport du ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, février 2007 op.cité.P.7

⁴ Bulletins d'information, op.cit. N° :14,20089.

Le premier chapitre, fera l'objet d'analyse théorique de la PME entre la localisation et l'aménagement de territoire. En première section sera consacrée à la PME dans un contexte théorique général, la deuxième section portera sur les modes de la localisation des activités, en fin on abordera la notion de l'aménagement des territoires

Le deuxième chapitre portera sur l'analyse du développement local entre la théorie et la pratique. En effet la première section abordera l'historique du DL et ses approches. La deuxième section fera un aperçu sur le concept du DL : définition, objectifs, composantes et mode de développement local, et enfin la dernière section de ce chapitre portera sur la problématique du développement local en Algérie.

Le chapitre trois est un essai d'analyse du triptyque : PME-localisation et développement local, il sera organisé en trois sections. La première section sera une analyse de la localisation des PME en Algérie, en deuxième section on présentera le milieu d'étude et le déroulement de l'enquête. La troisième section évoquera les résultats de l'enquête et l'analyse des données qui permettront d'apporter une réponse à notre question de départ.

Chapitre I :

**Modèle de localisation et
aménagement du territoire : quelles
places pour les PME ?**

Introduction

L'abréviation P.M.E est aujourd'hui d'usage courant pour parler de la réalité des « Petites et Moyennes Entreprises » que l'on oppose à celle des grandes entreprises. Or, ce concept est souvent précisé et recouvre des conceptions différentes, leur localisation et leur installation se base sur différents modèles économiques, pour une entreprise quelconque un territoire aménagé est synonyme d'un bon atout pour l'exercice de leur activité.

Ce premier chapitre englobera trois sections, la première section est un aperçu sur la PME, d'une façon théorique et générale elle contiendra en effet les deux approches de la PME (qualitatives et quantitatives) les caractéristiques et les avantages, la deuxième section on abordera ces différents modèles de localisation, et le concept de la nouvelle économie géographique. Et enfin dans la dernière section, nous aborderons le thème de l'aménagement des territoires, à travers des définitions qui concerne le territoire et concepts d'attractivité, cette section prendra également compte des différents acteurs de l'aménagement des territoires, et en fin les objectifs visés par cette notion.

Section 1 : PME, contexte théorique et caractéristiques

E.cogen, dans son dictionnaire de gestion (1994), considère que l'entreprise est « une organisation relativement autonome, dotée de ressources humaines, matérielles et financière en vue d'exercer une activité économique de façon stable et structurée ».

Afin de cerner la réalité économique de la PME, cette partie fera l'objet de citer deux approches relatives à la définition de la PME.

1.1. Définition de la PME

L'extrême hétérogénéité des PME rend difficile la définition d'un cadre général, c'est pour cette raison qu'elle s'inscrit sur deux approches qui sont : l'approche qualitative et l'approche quantitative.

1.1.1. L'approche qualitative

la spécificité descriptive de cet approche vise à mettre l'évidence de la dimension humaine, selon la Confédération Général de la PME : « La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise »¹, cette définition évoque l'organigramme que peut prendre une PME, sous caractère socio-économique et l'autorité d'un seul dirigeants.

En effet, elle est également soulignée par la GC PME dont elle cite : « les PME sont des entreprises pour lesquelles le chef assume personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise quel que soit son statut juridique »², cette citation de la Confédération Générale s'est penchée sur le côté hiérarchique, d'où elle mentionne qu'il existe un seul responsable qui prend en charge tous les domaines dont elle relève son activité.

¹ Confédération Général de la Petite et Moyen Entrepris –Définition permanent, Service de documentation, 1983, P.1

² I.D.E.M

De son côté, le rapport Bolton (1972)³ considère que la PME comme une entreprise qui :

- Détient une part relativement petit de son marché ;
- Gérée de manière personnelle par son propriétaire ;
- Indépendante de la société, c'est-à-dire non intégrée dans une structure plus grande (une société de taille réduite) et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur.

Le rapport de Bolton partage le même point de vue cité par la définition de la CG des PME, un seul propriétaire, une part de profit moyenne, et une taille réduite.

De ce fait, l'approche qualitative de la PME se base sur trois critères qui sont : la responsabilité, la propriété et l'objectivité particulière de rentabilité.

1.1.2. L'approche quantitative

Cette approche vise à cerner les différents critères qui sont des paramètres quantitatifs tels que le chiffre d'affaire, le total du bilan, le profit brut, la valeur ajoutée, le nombre d'employé, les bénéfices...etc.

Afin de rendre la définition de la PME plus opérationnelle dans le cadre de cette approche, la Small Business Administration (S.B.A) a établie des critères quantitatifs qui sont évoqués dans le tableau suivant :

³ REDOUANE (Abdellah), « Développement des PME et promotion des exportations : quelles perspectives pour l'Algérie ?, cas de la wilaya de Bejaia » Mémoire de magister en science économie, UMAB de Bejaia, 2009, P21.

Tableau N°01 : Les critères de S.B.A

Groupe d'industries	Critères (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales annuelles	De 5 à 20 million de \$ selon les sous-secteurs
Construction	Recettes maximales annuelles	De 7 à 17 million de \$ selon les sous-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500, selon les sous-secteurs
Transports	Recettes maximales annuelles	De 1 à 25 millions de \$, selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions de \$, selon le sous-secteur
Agricultures	Recettes maximales annuelles	De 0.5 à 9 million de \$, selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3.5 à 21.5 millions de \$, selon les sous-secteurs

Source : Robert WITTERWULCHE ; « La PME, une entreprise humaine » ; édition : DE BOECK ; Paris, 2008, P.26

1.2.1 Caractéristique et avantage de la PME

De ces définitions, on peut conclure que la PME se présente sur un ensemble de spécificités qui la distingue des autres formes d'entreprises telle que les grandes entreprises, ces caractéristiques sont⁴ :

- Les PME ont un taux de croissance plus élevé que les grandes firmes mais leur mortalité est aussi plus élevée ;

⁴ BOULKMIR (Hakima), « le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihadadden de la wilaya de Bejaia (2000-2010) » mémoire master en science de gestion, UMAB de Bejaia, septembre 2011, P.21.

- Elles n'innovent pas de la même manière que les grandes entreprises ;
- Elles exportent moins ;
- Elles paient moins leur salariés ;
- Elles ont une structure souple.

1.2.2. Avantages de la PME

Les avantages de la PME, s'innocent comme suite :

- **La création de l'emploi** : elle absorbe facilement le chômage, vu que son taux de création est souvent élevé, en quelque sorte c'est la meilleure solution qu'un Etat peut prendre.
- **L'implantation optimale des forces productives** : la petite dimension présente une faible consommation de capital, ce qui fait d'elle une potentialité enclavé avec l'amélioration et valorisation des ressources du territoire local.
- **La PME est un instrument de déconcentration** : dans le sens où elle évite la concentration autour de grands centres urbains, et la libéralisation des capacités d'innovation de l'homme.

La PME est donc une entité flexible, et plus adaptable que les autres forment de d'entreprises de grande tailles, elle génère des part de profit rien qu'on a bout de temps contrairement aux grandes firmes, en effet le meilleur exemple qu'on peut citer dans ce contexte, c'est la spécificité des PME Africaine, Paul Derremaux Président de Bank of Africa rappelle : « ...presque toutes les entreprises peuvent être qualifiées de PME. Ce terme est souvent synonyme de propriétaire unique ou familial, de structure financière encore fragile, de forte dépendance de l'environnement. En dehors des entreprises filiales de groupes internationaux, la plupart des entreprises africaines présentent une ou plusieurs de ces caractéristiques qui amènent ainsi à les classer comme des PME. L'éventail des activités à financer est donc large... »⁵. De ce fait l'émergence de cette petite dimension, se résume à un vrai potentiel pour le territoire d'implantation, qui détermine en réciprocity leur choix de localisation, et leur stratégie territoriale.

⁵ DERREMAUX (Paul), « Les PME, socle du développement économique en Afrique », Banque Stratégie n°263, octobre 2008, P1.

Section 2. Les modèles de localisation des activités

La localisation est la position d'un objet et de son l'emplacement relatif relié aux autres éléments ou lieux sur la surface de la terre (un référentiel spatial), elle se fait à l'aide des coordonnées géographiques, on parle alors de localisation absolue qui est statique. Une localisation d'une ville, ou d'une usine s'agit d'une localisation relative qui est dynamique. Elle est le résultat d'un certain nombre de stratégies complexes et des différents acteurs qui sont lié entre eux dans un cadre socio-économique, elle se fait aussi selon l'accessibilité, le prix du terrain, le voisinage, la réglementation urbanistique, disponibilités de matières premières et proximités des marchés.

Avant d'entamer les modèles de positionnement, il est important de donner une définition de la notion de la localisation, selon **Mérenne Shoumaker** : « *la localisation est une propriété spatiale essentielle en géographies. Si cette propriété désigne d'abord la position absolue d'un lieu ou d'un phénomène exprimée en coordonnées géographiques : latitude et longitude, elle exprime surtout sa position relative, c'est-à-dire sa situation géographique vis à vis d'autres lieux ou d'autres phénomènes (par exemple, un port, une grande ville, etc.)* »⁶

2.1. La localisation agricole (théorie de Von Thünen)

Proposé en 1826, dans un ouvrage intitulé : « l'Etat isolé par rapport à l'agriculture et à l'économie nationale »⁷, cette théorie met une réflexion sur la répartition des activistes agricoles, sur un territoire donné, des cultivateurs doivent se mettre à la culture des produits qui permettant l'utilisation des sols de la manière la plus avantageuse.

➤ **Les hypothèses sont :**

- l'isotropie spatiale : espace agricole homogène.
- Le comportement rationnel : Aussi bien le consommateur que l'agriculteur a un comportement économique rationnel.
- La liberté de circulation : liberté totale a se déplace dans tous les sens.

⁶ SCHOUMAKER (Bernadette Mérenne), « la localisation des industries », Edition Nathan, 1991

⁷ NUSSBAUMER (Jacques) : « le rôle des débats méthodologique dans la constituions de l'économie spatiale : la contribution de l'école historique allemande à une approche institutionnaliste du développement local » ? In séminaire du MATISSE (Modélisation Appliqué Trajectoire Institutionnelle Stratégique Socio-économie), Université Paris I, 11 février 2005.p.6

Chapitre I : Modèle de localisation et aménagement du territoire : quelles places pour les PME ?

- La présence d'un centre unique représente où le marché se trouve écoulé les produits agricoles.
- Une économie d'autosuffisance : les zones se suffisent à elle-même.

➤ Sa fonction mathématique :

$$R = P - C - T$$

R : rente foncière.

P : prix de vente.

C : coût de production.

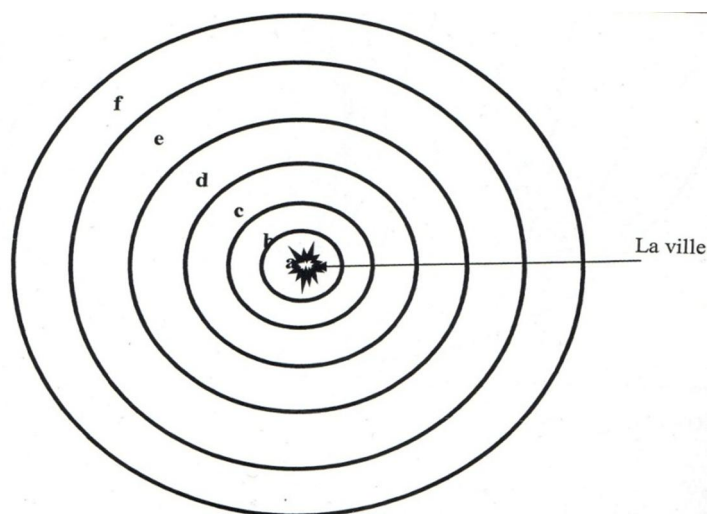
T : coût de transport.

➤ L'interprétation de cette théorie se fait en deux points :

- Elle représente la relation qui existe entre le coût de transport et la distance qui sépare les lieux de marché et leur rôle de la détermination de la rente foncière.
- L'augmentation des coûts de transport en fonction de la distance.⁸

➤ **Schématisation de la théorie** La figure numéro une (01) présente la théorie sous forme de schéma suivant :

Figure N°01 : Répartition des cultures selon Von Thünen



⁸ BEDJGUELEL (Fatah), « Essai d'analyse des déterminantes de la localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaïa », Mémoire de Magistère en science économie, UMAB de Béjaï, 2007.P7.

Source : BEDJGUELEL Fatsah, « Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Béjaïa », Mémoire de Magistère en science économique, UMAB de Bejaïa, 2007, P.10

Von Thünen structure l'espace agricole en six cercles :

- Le premier cercle : situer du voisinage immédiat de la ville contient des produits dont la consommation doit être à l'état frais et le transport est onéreux.
- Le deuxième cercle : est consacré à la sylviculture, étant donné le poids élevé du bois.
- Le troisième cercle : est destiné à la culture céréalière alternée.
- Quatrième et cinquième cercles : voués aux cultures céréalières avec respectivement des rotations pastoral et triennal.
- En fin le dernier cercle : le plus éloigné de la ville est consacré à l'élevage.⁹

➤ **Les facteurs de localisation de la théorie de Von Thünen**

Von Thünen présente un ensemble de facteurs qui sont:

- **Le marché** : le marché (avec ces prix qui sont fixes) influence l'utilisation du sol et oriente les activités agricoles pour satisfaire la demande.
- **La distance du marché** : elle s'exprime à travers le coût de transport pour une unité de production, il est judicieux de trouver un lieu qui est moins coûteux en matière de déplacement.
- **La nature de sol** : le sol est le facteur de production agricole contrairement à l'industrie et aux services où il constitue plutôt un élément de localisation.
- **Le coût de production** : ce coût varie selon le type de culture, les données naturelles, et il constitue le seuil minimum du prix final d'un produit agricole donné.

➤ **L'importance de la théorie**

Le schéma d'allocation spatiale est valable pour l'occupation humaine en générale autour d'un centre ou d'une métropole, la position par rapport au marché et source de vie (l'eau) devient fondamentale¹⁰.

2.2. La théorie de localisation des industries de Weber

Alfred Weber est connue comme l'un des fondateurs de la théorie de la localisation proposée en 1909, c'est un modèle qui est basé essentiellement sur le coût de transport, l'effet

⁹ I.D.E.M

¹⁰ BELHEDI, (Amour), « Modèle de localisation des activités économiques », article sur [Http://geographieconomique.blogspot.com](http://geographieconomique.blogspot.com). 2010, P20.

de l'évolution et l'innovation a fait en sorte d'introduire d'autres facteurs qui sont le coût de main d'œuvre et les forces d'agglomération qui seront expliqués prochainement, à la base ce modèle se varie sur deux concepts qui sont :

- ✓ Ce modèle consiste à construire un outil de compréhension de la décision individuelle en montrant ses déterminants.
- ✓ Ce modèle consiste à expliquer à partir de la décision individuelle de la localisation, la configuration spatiale de l'économie.

➤ **Les hypothèses sont :**

- Espace homogène.
- Un ou plusieurs lieux de concentration des ressources.
- Villes de marché où la production doit être écoulee.
- La demande et le prix sont donnés.
- Facteur de production est constant.
- Le coût de transport est proportionnel au poids de la matière première, la marchandise et de la distance.

Son objectif est donc d'analyser la localisation de l'unité de production individuelle, c'est-à-dire la firme industrielle, et à partir de l'étude de la localisation industrielle.

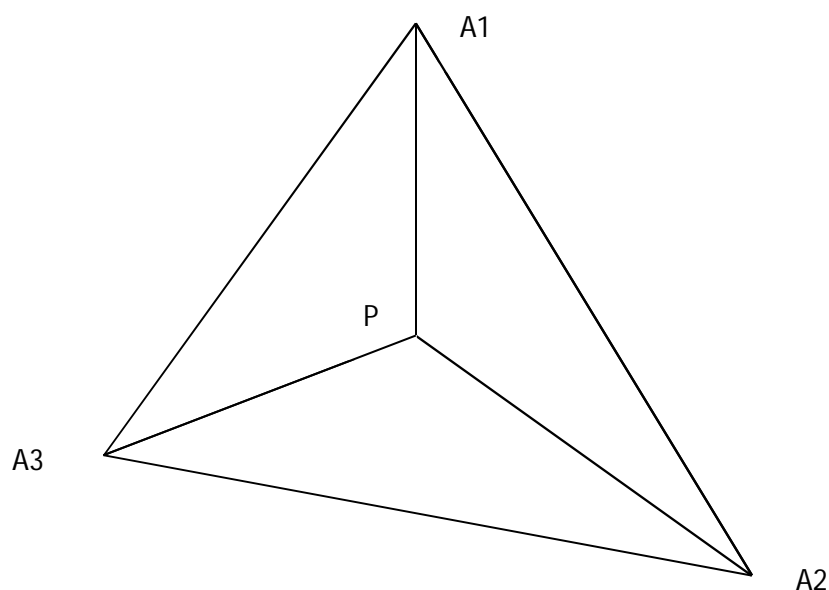
Weber procède à une agrégation pour aboutir au modèle industriel tout entier (analyse néoclassique), elle permet de déterminer la localisation optimale de l'usine et de comprendre les raisons du choix, il constitue en outre un cas d'école, un modèle facile à comprendre et manipulé.¹¹

➤ **Schématisme du modèle :**

Cette théorie est présentée sous forme de triangle énoncé en figure numéro deux (02) :

¹¹ BEDJGUELEL (Fatah), « Essai d'analyse des déterminantes de la localisation des entreprises dans la wilaya de Béjaia », Mémoire de Magistère en science économique, 2007, P12-14.

Figure N°02 : Le triangle de localisation de Weber



Source : TEFRA (Martine) : « économie des transports », Edition Ellipse, paris 1996.P145

➤ **L'interprétation du modèle**

- A1, et A2 représente les lieux d'extraction de la matière première.
- A3 : le centre de consommation.
- P : le lieu d'implantation de l'entreprise.

Dans la surface du triangle s'exercent la force d'attraction des matières première et le produit fini pour déterminer le point de leur équilibre, les lieux qui minimisent les couts de transport¹².

➤ **Les autres facteurs qui interviennent dans les choix de la localisation industrielle**

- Le cout de la main d'ouvre : La présence d'un bassin de main d'œuvre bonne marché estime le déplacement optimum des industries.
- Les forces d'agglomération : elles poussent les entreprise à la dispersion (c'est-à-dire à se localiser dans espace a forte agglomération) son choix d'emplacement résulte l'augmentation des prix du terrain provoqué par une concentration excessive, et donc elle constitue un écart de l'optimum.¹³

¹² I.D.E.M

¹³BELHEDI Amour, « Modèle de localisation des activités économique. » article sur [Http://geographieconomique.blogspot.com](http://geographieconomique.blogspot.com), 2010, P87-89.

2.3. La théorie des lieux centraux (Walter Christaller)

Une théorie élaborée par Walter Christaller géographe allemand en 1933, elle analyse des hiérarchies urbaines, son principe c'est qu'il existe une distance maximale que le consommateur est disposé à parcourir pour se procurer un certain bien.

Il distingue :

- *les places centrales qui sont représentés par le village, dont l'aire d'influence est réduite et où l'on trouve que des fonctions d'élément tel que les biens et services dont la consommation est résquille.*
- *Les places centrales principales qui sont en plus d'activité exercé par les premiers, exercent d'autre formation dont il s'y trouve telles les fonctions administratives, l'offre des biens durables et des services spécialisés¹⁴.*

➤ **Les postulats de la théorie**

- L'isotropie spatiale : un espace isotropie homogène, ou les ressources sont bien répartie.
- La rationalité du comportement humaine : qui tend à minimiser les couts et le déplacement et maximiser la rentabilité et l'utilité.
- Une connaissance parfaite : du marché des services, des prix des distances et des couts.
- Une concurrence parfaite : même taille de producteur et des consommateurs.
- Les services sont hiérarchisés : et la hiérarchisation des lieux centraux suit la hiérarchie des services.
- Le nombre et le niveau des services.
- Les couts de transports : sont directement proportionnelles à la distance.
- Les économies d'échelle : cette hypothèse fait que les services de niveau supérieure se localise plutôt dabs des lieux centraux pour rentabiliser leur production¹⁵.

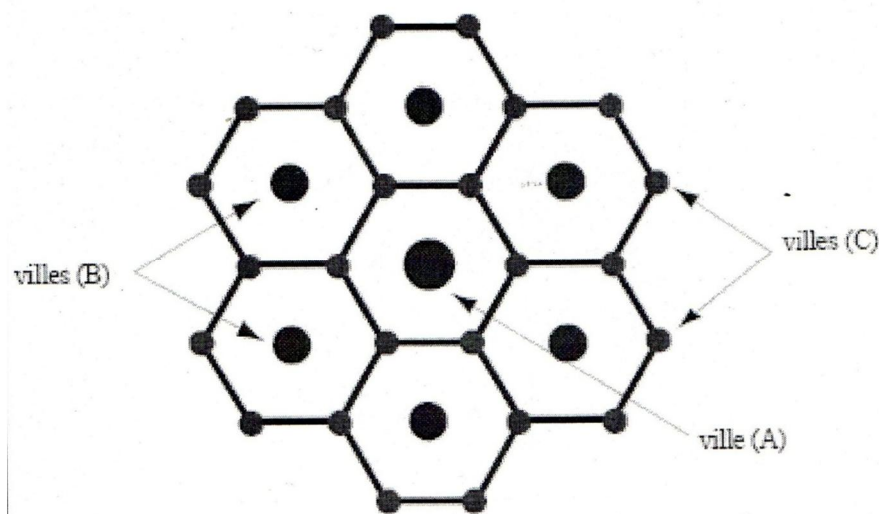
➤ **Conception du modèle et schématisation**

La conception du modèle se fait de la façon suivante :

¹⁴BEDJGUELEL (Fatsah) « Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Béjaia », mémoire de magistère en science économique, UMAB de Béjaia, 2007, P8.

¹⁵ BELHEDI Amour op.cit.P117-122.

Figure N°03 : La hiérarchie des villes selon Christaller :



Source : KADDOURI (Lahouari) : « une distribution urbaine au modèle de Christaller : l'arc méditerranéen française », in Networks and communication studies (NETCOM), vol 14, Université de Montpellier.

➤ **l'interprétation du modèle**

Son interprétation nous conduit à dégager des principes de cette théorie, elle se base sur quatre principes qui sont à la fois aussi des facteurs de localisation :

- Principe du commerce : la concurrence commerciale a fait en sorte d'avoir un nombre de centre maximal ce qui fait que chaque centre se partage la clientèle.
- Le principe de transport : le principe de transport permet de relier le maximum de centre par les axes, ce principe estime de réduire le coût de transport.
- Le principe de l'administration : le pavage administratif fait en sorte qu'il y a pas de partage spatial et l'aire d'influence se trouve commandée exclusivement par un seul centre, ce principe fait en sorte qu'il y pas de concurrence entre les centres.¹⁶

2.4. La nouvelle économie géographique

Si les activités économiques se concentrent dans certains territoires, ce n'est donc pas parce que ces derniers sont plus attractifs à priori, mais bien parce-que les agents économiques souhaitent véritablement les exploiter. Des bénéfices engendrés par la proximité géographique.

Cette concentration donc favorise les relations sociales et les échanges des idées, ainsi elle permet de créer des interactions entre les agents économique qu'il les pousse à se localiser dans un espace donné.

¹⁶ BELHEDI Amour op.cit.P116-122.

La nouvelle économie géographique met en avant un motif homogène en présence de la mobilité des biens et des personnes, les entreprises comme les travailleurs, ont intérêt à se rapprocher des grands marchés¹⁷.

Il a fallu attendre la fin des années 70 et le début des années 80 pour ce phénomène suscite l'intérêt des économistes, dont l'un de ces fondateurs est PAUL KRUGMAN, une approche nouvelle qui remet en cause la théorie traditionnelle du commerce international, (alors comme on le sait y a pas de concurrence parfaite), elle repose sur trois points qui sont¹⁸ :

- *Les rendements d'échelle croissant* : représentent l'accroissement de l'efficacité à la suite de l'augmentation des facteurs de production. Les économies d'échelle traduisent la baisse du coût moyen de production consécutive à une hausse de la production.
- Pour ce qui est de rendement d'échelle croissant la production d'une unité supplémentaire s'accompagne alors d'une baisse du coût unitaire, et la même quantité de facteurs permet de produire plus. On parle dans ce cas-là d'économie d'échelle.
- *Dans La nouvelle économie géographique* : la spécialisation peut être due à un accident historique, ce qui a montré Krugman c'est que le processus de spécialisation s'installe dans une région, il peut être bloqué pour une période considérable des gains cumulatives.
- *L'existence d'une concurrence imparfaite* offre la possibilité de prendre des décisions et de mettre en œuvre des stratégies commerciales afin de créer des avantages comparatifs en développant les secteurs exportateurs dont les rendements d'échelles sont considérables.

Cette nouvelle approche s'intéresse donc à la répartition spatiale des activités économiques (industrie) et particulièrement à leur agglomération/dispersion. Ce qui a été réalisé et résumé dans un tableau que Krugman a opéré :

¹⁷Crozet et Lafourcade, « L'espace dans l'analyse économique, la nouvelle économie géographique. » édition La Découverte, 2009.P94.

¹⁸ GHIO(Stéphane) : « Intégration économique et concentration spatiale : une revue de la littérature récente. », in Revue Région et Développement, n°10,1999.

Tableau N°02 : Les forces qui affectent la concentration géographique

Force centripètes (<i>Centripetal Forces</i>)	Forces centrifuges (<i>Centrifugal Forces</i>)
Les effets de la dimension du marché. Large marché du travail. Les économies externes.	Les facteurs immobiles. La location de la terre. Les dés économies externe.

Source: Krugman (Paul): the role of geography in development. Annual World Bank Conference on Development Economics, Washington, And 20-21 April 1998.

Cette nouvelle économie géographique pousse les gouvernants à être conscients de la puissance des forces du marché qui poussent les travailleurs qualifiés à se regrouper, et non pas de chercher à les combattre. La diminution du coût des transports accroît les échanges, mais surtout avec les pays voisins et non avec les pays éloignés. La baisse du coût des transports devrait amener les pays à développer leurs échanges avec les partenaires commerciaux les plus éloignés. Mais les échanges ont tendance à se localiser plutôt qu'à se mondialiser. Les pays commercent davantage avec des partenaires commerciaux similaires parce que les échanges sont de plus en plus basés sur l'exploitation des économies d'échelle et non sur la différence des dotations en ressources naturelles.

Section 3. Aménagement du territoire en Algérie

La relation entre l'économie et le territoire est plus ancienne et plus subtile, qu' Alfred Marchal¹⁹ a été parmi les premiers à se focaliser sur le concept d'économie échelle externe en introduisant la notion de facteurs de production collectif comme : les infrastructures et le savoir-faire des travailleurs, une accumulation de ces facteurs dans un lieu spécifique fait apparaître ce qu' on appelle « le district industriel ».

Contrairement à l'approche traditionnelle qui a tendance à expliquer l'appartenance à un même territoire permet la réduction des couts de transaction par l'existence d'une forme spécifique de contrôle et de confiance, Philippe Aydalot²⁰ apporte un élément supplémentaire essentiel à cette approche selon lui « la firme ne structure pas le territoire mais c'est le territoire qui secrète une forme particulière ».

¹⁹ Économiste britannique, est l'un des pères fondateurs de l'école néoclassique, qui est l'un des courants de pensée dominant actuellement en économie, et l'un des économistes les plus influents de son temps.

²⁰ Économiste. Professeur à l'Université de Paris I, directeur du Centre économie, espace, environnement, ERA n° 137 du CNRS (en 1987), auteur de plusieurs ouvrages (Économie régionale et urbaine, Dynamique spatiale et développement inégal, Milieux innovateurs en Europe...etc.)

Il est tout de même important de souligner la différence entre les deux fonctions comme suit:

Le rôle d'un aménageur est de se préoccuper d'un type d'espace contrairement à l'économiste qui peut contribuer à la caractérisation d'un tel espace, il n'en reste pas moins qu'il prendra généralement comme objet d'analyse défini.

3.1. Définition du territoire

Selon Claude Raffestin²¹ : « le territoire est un espace transformé par le travail humain ».

D'après cette définition on peut déduire que l'espace est modifiable et qu'il peut être élaboré d'une façon optimale par les individus qu'ils les occupent.

On peut aussi retenir la définition de Guy DI Méo²² qui dit que : «...le territoire réunit la notion d'espace social et d'espace vécu, il se présente par quatre hypothèses qui sont comme suit :

- Il décrit, en se fondant sur les données (spatiales) de la géographie, l'insertion de chaque sujet dans un groupe, voir dans plusieurs groupes sociaux de référence.
- Le territoire traduit un mode de découpage et de contrôle de l'espace en garantissant la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui l'occupent.
- Aménagé par les sociétés qui l'ont successivement investi, il constitue, en troisième lieu, un remarquable champ symbolique.
- L'importance du temps long, de l'histoire en matière de construction symbolique des territoires, retient l'attention de la plupart des auteurs.

On retient de cette définition que le territoire est un système complexe qui porte sur un ensemble d'espaces qui le fait construire.²³

²¹ Raffestin C, « Ecogénèse territoriale et territorialité », édition, Espaces, jeux et enjeux, Paris, 1986, P. 173-185.

²² Extrait de Géographie sociale et territoire, Guy Di Méo, Editions Nathan, 1998.

²³ RITMA « regards croisés sur les territoires de marges(s) » ouvrage collectifs, Collection de la maison des Sciences de l'homme de Strasbourg n°27, Universitaires de Strasbourg, 2001, P. 22-25

3.2. Attractivité des territoires

Dans nos jours, l'attractivité est un concept assez important et large, il est jugé impossible d'aménager un territoire sans le rendre attractif, c'est pour cette raison qu'il faut opérer sur un ensemble de stratégies et politiques que prendront les acteurs du territoire afin de le rendre plus pertinent et efficace en matières d'attraction. L'origine du débat sur l'attractivité des territoires remonte avant la fin du vingtième siècle, il est surtout associé à la politique mise en œuvre par le gouvernement.

Le territoire est souvent confronté à la mobilité croissante des activités et à la concurrence entre les espaces, se renforcer est doté de la capacité à attirer (mais aussi à retenir) hommes et entreprise qui est conçu un enjeu essentiel des stratégies locales, ce qui est également la vision des acteurs locaux que ce soit sur le plan national ou international.

On peut définir donc l'attractivité des territoires comme la capacité d'attirer des investisseurs ou d'autres acteurs économiques étrangers sur un territoire donné.

Ces acteurs économiques choisissent les territoires où ils s'implantent en recherchant l'avantage concurrentiel, ils conduisent à créer leur débouchés sur le lieu où ils sont nés ou simplement là où ils ont vécu leur processus de socialisation, ils peuvent aussi choisir en fonction de la main d'œuvre qualifiée ou bon marché, une météo clémente, de la proximité de ressources naturelles ou encore d'une fiscalité plus favorable.

Dans cette notion, il existe un certain nombre de critères qui affaiblissent le coût de main d'œuvre, l'insécurité juridique, une géographie peu avantageuse, c'est pourquoi les développeurs territoriaux proposent aux entreprises un certain nombre de sites de localisation potentiels pour leurs projets mobiles.

L'attractivité des territoires pose ainsi un certain nombre de questions qui sont :

- Quel marché investir, compte-tenu des spécificités du territoire ?
- Le tissu économique est-il adapté aux demandes nouvelles des marchés ?

Répondre à ces différentes questions c'est avant tout d'identifier les types d'entreprises que les territoires ont intérêt à attirer, la valeur d'un territoire sont d'abord la vocation culturelle de la population qu'il l'habite.

Dans tous les cas cette conceptualité ne peut se définir en terme absolu comme par exemple la productivité ou la croissance, elle est la perception d'un avantage concurrentiel supposé.²⁴

3.3. L'aménagement du territoire

Le territoire constitue le siège de l'activité humaine, il présente un atout essentiel pour la population et tout individu qu'ils l'occupent, les contraintes naturelle, ou culturelles, les impératifs militaires et surtout la nécessité économique et social imposent dans toute société une organisation de l'espace.

3.3.1. Définition de l'aménagement de territoire

On peut prendre en considération ses quelques définitions qui s'énoncent comme suite :

- « L'aménagement est une permanente adaptation aux politiques et aux évolutions de la société. Il a des contours flous, avec, au fil du temps, tel ou tel axe dominant, et des résultats difficiles à évaluer, en fonction des réactions diverses des milieux locaux »²⁵
- « L'aménagement du territoire désigne à la fois l'action d'une collectivité sur son territoire, et le résultat de cette action », Roger Brunet²⁶
- l'aménagement de territoires est : « l'action et la pratique (plutôt que la science, la technique ou l'art) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leur activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques. »²⁷

De ces définition on comprendra alors que l'A.T a été à l'origine d'une compétence appartenant seul à l'Etat , elle se présente sous forme de politique et méthode que le décideur suprême prendra , mais comme tous les territoires ne se valent pas , la notion de la décentralisation territoriale a pour objectif de renforcer le rôle des autres acteurs territoriaux

²⁴DOKOU Gérard, « Attractivité du territoire et entrepreneuriat universitaire vers un modèle spécifique aux jeunes apprenants », Laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation, Université du Littoral Côte d'Opale, décembre 2008, P8-10.

²⁵Atlas de France, « L'aménagement du territoire », 2001.

²⁶FERRAS Robert et HERVE Théry, « Les mots de la géographie : dictionnaire critique », édition RECLUS, Montpellier, 1992, P. 29.

²⁷ Pierre Merlin, « Aménagement du territoire », Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 3eme édition Paris, 2000, P.38-43.

comme les collectivités locales , et les entreprises qui participent aussi bien que l'Etat à l'organisation des territoires.

3.3.2. Les acteurs de l'aménagement de territoires en Algérie

L'aménagement du territoire se porte sur un ensemble de facteurs essentiels pour la pertinence du territoire qui sont :

- **L'ETAT**

Que ça soit L'Agence National de l'Aménagement des Territoires, et d'Attractivité des Territoire (ANATAT) , ou l'Observatoire National du Territoires présume une définition assez large du rôle que peut jouer l'Etat qui se considère comme l'acteur suprême en terme de décision territoriale , il met en œuvre les moyens et les disputions pour une organisation meilleur du territoire , et participe à l'élaboration des orientations stratégiques, de politique d'aménagement et développement durable du territoire. Le SNAT(Schéma national d'Aménagement de Territoire) est le parfait exemple, car il trace un ensembles de lignes directrices que l'Etat a pour objet et projet de réaliser sur une période annuelle , en effet l'Etat joue le rôle d'accompagnateur et un observateur de ces politiques prise en mesure sa capacités est donc ne résident non seulement décisionnel, mais qui est aussi financière, il a pour prédisposition de dégager des fond afin de solliciter plus l'action territoriale des autres acteurs économique.

Le domaine de l'Aménagement en Algérie reste comme même insatisfaisante et critique en matière d'action gouvernementale, il se trouve ballotté d'une structure ministérielle a une autre, or chaque ministère souhaite conserver la maitrise des problèmes d'aménagement relevant de son champ d'action, elles favorisent les conflits des personnes, les luttes d'intérêt et les oppositions sur le projet d'aménagement, elle rend par ailleurs difficile la coordination des actions.²⁸

- **Les collectivités locales**

Les collectivités territoriales ou locales sont en principe : les communes, les départements, elles sont des personnes morales de droit publics distincte de l'Etat et

²⁸ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « Le Rapport pays Algérie, Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable », Mars 2012, P10.

bénéficient d'une autonomie juridique d'où la notion du pouvoir décisionnel local est omniprésentes.

La décentralisation décisionnel local en matière d'organisation du territoire a permis d'élargir le champ résolutif en faisant participer le citoyen, qui a pour but de maitre en interaction les déférents acteurs de vie économique sociale pour une meilleur recherche de synergie à l'émergence territoriale d'où « la qualité et la réalité d'une politique sont moins attestées par l'amont des objectifs que par l'aval des conséquence telle qu'elle s'inscrivent dans un espaces territorial...le territoire définit en effet l'espaces des conséquences d'une politique ...cela charge toute gestion publique »²⁹.

A partir de cette optique on comprend que l'action public est comme une action conjointe où l'Etat n'est souvent plus en mesure d'assurer le pilotage centralisé, l'institutionnalisation de l'action collectives qui renvoie à la notion de politique constitutives : processus par lequel l'Etat propose de façon coercitive des scènes d'actions plus ou moins durables permettant aux acteur de déboucher sur l'action public³⁰.

En effet la commune devra être au service public de proximité, elle est souvent en relation avec son territoire, elle a pour devoir d'animer le développement des espaces en assimilant l'entreprise et la capacité de créer et de générer des richesses, à partir de la valorisation de ses ressources propres pour le financement de son déploiement économique, ce double objectif qu'elle doit réaliser afin d'assurer la pertinence de son territoire n'est que la création de ressources fiscales et la promotion de l'emploi de voisinage, tous ces interventions économiques doivent poursuivent une finalité d'aménagement du territoire des départements et des communes, mais à un point critique son champ actionnel reste limité pour de nombreuses raisons qui sont non seulement résultent de désintéressement des populations du territoire, mais qui résultant aussi des actions rétrécies de l'Etat en matière d'aides communaux³¹.

²⁹Patrice Duran, « L'Etat et la gestion publique territoriale », Revue française de science politique, 1996, P. 611.

³⁰RITMA, « Regards croisés sur les territoires de marge(s) », ouvrage collectifs réalisé par le Groupe.Presses Universitaires de Strasbourg, 2001, P.75-78

³¹MEBTOUL Abderrahmane, « Quel rôles pour les collectivités locales en Algérie : urgence de l'émergence de la commune manger », article sur www.lemaghreb.dz.com

- **Les entreprises**

L'entreprise constitue un enjeu économique et social, fondamentalement et particulièrement dans le contexte d'aménagement des territoires, elle est une logique sociale car la réalisation du profit n'est pas une fin en soi, la firme intervient et encourage la création en amont, mais aussi en aval dans l'effet de création d'emploi et de richesse.

Et donc le rapport firme-territoire n'est pas limité à la seule question de la localisation des entreprises, elle vise à réintroduire une temporalité continue qui ne se réduise pas aux seul moment d'un enjeux d'attractivité économique, toujours sur ce plan territoriale, la localisation traduit la répartition géographique et répond à une interaction dense entre l'entreprise et le territoire.³²

La position géographique d'une unité de production (entreprise) est indispensable pour la survie de son territoire, dont les acteurs préparent et mettent les différents moyens pour attirer le maximum possible des entreprises.³³

- **Les moyens financiers et les fonds disponibles pour aboutissements d'une politique d'aménagement**

Des moyens aux quels l'Etat mettra en application afin d'aboutir une politique d'aménagement ces moyens sont :

- **Les moyens financiers**

La politique d'aménagement du territoire pose le problème de la clarification de la responsabilité décisionnelle il est jugé important de maitre en œuvre un tableau de l'investissement et du financement pour connaître d'une façon plus précise non seulement les rôles des acteurs publics mais essentiellement l'articulation d'un budget d'Etat qui soit en cohérent avec les règles d'économie de marché.

Ces différents moyens de financement sont :

- Le système parafiscal : est présenté par les taux au profit d'organismes et d'entreprise agissant d'un bute d'intérêt générale ;

³² ZIMMEMANN (Jean-Benoît), « Tissue industrielle comme processus de construction territoriale », In Revue Economique, Régional, Urbaine N°02, 1998, P.221.

³³ ITMACENE Karim, « Essai d'évaluation de la contribution des PME au développement locale », Mémoire master en science de gestion, 2010, P.32.

- Les incitations fiscales : sont de durée limitée, elles s'intéressent aux grands investisseurs créateurs du développement durable ;
- Les systèmes de subventions et des primes : sont des aides directes sous forme de crédits budgétaires contrôlables, sélectifs et adaptés ;
- Le système fiscal : est comme le crédit, également c'est un instrument de régulation mais qu'il faut qu'il soit :
 - Equitable, transparent et souple ;
 - Qu'il soit incitatif, aussi bien par les espaces ciblés pour les activités jugées prioritaires ;
 - Qu'il soit réorienté et modulé à des fins d'équilibres et d'expansions régionales ;
 - Qu'il relève de la responsabilité décisionnelle de niveau : local, régional et central pour impulser sérieusement le développement local, d'offrir « un cadre de vie » et impliquer le citoyen dans la gestion des affaires locales.³⁴

- Le Fond national d'aménagement et de développement durable du territoire

Ce fond est destiné à octroyer des primes d'aménagement et des aides à :

- la localisation des activités (création d'entreprise gérant au moins 10 emplois dans la zone des hauts plateaux,
 - délocalisation d'activités des régions de nord vers les hauts plateaux).
- **Les primes d'aménagement de territoire** : est un dispositif d'aides directes à l'investissement de l'État, elles composent éventuellement de :
- Etudes et les recherches pour des instructions de bureau d'études activant dans l'AT ;
 - Projets ou opérations de restriction de tissu urbain ;
 - Projets économiques pour la mise en œuvre des technologies nouvelles ;
 - Fonds spécial de développement des régions sud ;
 - Caisse d'équipement et d'AT a pour mission de soutenir l'action de la politique des grandes infrastructures³⁵.

³⁴ « Rapport sur l'aménagement du territoire et de l'environnement », commission aménagement du territoire et environnement, Mars 1995, P.c-12, P.c-14

³⁵ ITMACENE Karim, « Essai d'évaluation de la contribution des PME au développement local », Mémoire master en science de gestion, 2010, P.33

3.3.4 Les objectifs de la politique d'AT

La politique de l'aménagement des territoires vise un ensemble d'objectifs, afin de réaliser un développement économique plaisant :

- ✓ L'équilibre et le rééquilibre des zones ;
- ✓ L'occupation nationale et optimale du territoire ;
- ✓ L'intégration et la simultanéité du territoire ;
- ✓ La défense et la protection du territoire³⁶.

Ces lignes directrices ont été évoquées dans le schéma national d'aménagement du territoire en Algérie nommé sous l'abréviation « SNAT » en effet c'est un acte par lequel l'État affiche son projet territorial. Il montre donc comment l'État compte assurer, dans un cadre de développement durable, le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique, et de la soutenabilité écologique, à l'échelle du pays tout entier pour les vingt années à venir ?

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire est de ce fait un instrument qui traduit et met en forme pour l'ensemble du territoire, comme pour chacune de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable du territoire.

Il constitue une réponse aux enjeux majeurs du territoire, lesquels résultent du croisement des éléments fournis par le diagnostic territorial et les éléments de prospective, c'est à dire les scénarios possibles pour le développement du territoire.

³⁶ Commission aménagement du territoire et environnement, « Rapport sur l'aménagement du territoire et de l'environnement », Mars 1995, P.c-12, P.c-14.

Conclusion

Le développement théorique de ce premier chapitre nous donne un aperçu, sur la PME, en terme de localisation et aménagement du territoire, les modèles de localisation nous ont permis d'introduire une panoplie des facteurs de localisation influencent les décisions de localisation des entrepreneurs. Quelle que soit la dimension de la firme et la nature de son activité, les décisions de localisation sont, en définitive, le résultat d'une confrontation entre la demande des entreprises et l'offre des facteurs de localisation des collectivités territoriales.

Comme énoncés en introduction de ce premier chapitre, pour une entreprise donné, il est préférable qu'elle se localise dans un terrain qui est approprié et aménagé, le littérateur porté à ce concept présent alors un intérêt essentiel « Une PME, ne peut se localiser s'il y a pas un bon aménagement territorial », cette idées rejoint plus la notion de l'attractivité, pour être ainsi retenu comme lieu de localisation virtuel, le territoire devra préalablement satisfaire à des pré-conditions macroéconomiques permettant à l'investisseur d'évaluer la rentabilité de son projet d'implantation et la confronter avec celle qu'il peut obtenir dans d'autres localisations possibles.

Chapitre II :

Le développement local entre la théorie et la pratique

Introduction

L'aménagement du territoire est un moyen d'orientation et un cadre de référence nécessitant la contribution de tous les responsables nationaux et locaux qui doivent réfléchir à travailler de manière coordonnée et harmonieuse et selon une vision globale pour réaliser le développement du territoire. De ce fait, l'aménagement d'un bon site local influencera sur la mutation de territoire synonyme d'un développement local efficace.

En effet ce dernier est un concept bien connu, il a impliqué l'intention de plusieurs chercheurs, une notion assez nouvelle dans le monde des sciences économique, ces actions impliquent l'amélioration de niveau de cadre de vie d'une communauté au sein d'un territoire donné par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité.

Tout au long de ce chapitre on va aborder en première section l'historique et approche du développement local, en deuxième section sera un aperçu sur les définitions, les objectifs, les composantes et les modes du développement local, la dernière section fera l'objet d'une synthèse sur la problématique de développement local en Algérie.

Section 1: Historique et approches du développement local

Afin de cerner mieux notre thématique, il est jugé essentielle de joindre la notion du « développement local », de ce fait, cette section fera l'objet d'étude de cette notion qui se maintiendra sur l'historique et l'approche de développement local.

Toujours dans cette même optique, il est difficile d'associer la notion du territoire et la notion du développement local.

Selon **Litré (1971)** « Le territoire est un étendu de terre qui dépend d'un Etat, d'une province, d'une ville ou encore d'une juridiction. Le territoire est alors un objet à la fois biophysique, social et politique »¹. On remarque dans cette définition que l'état est un acteur essentiel pour rendre un territoire plus propice et plus développé.

Selon **Raffestin (1980)** « Le territoire est généré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action conduite par des acteurs qui s'approprient concrètement ou abstraitement un espace, ici l'acteur ou les acteurs territorialise l'espace »². De cette définition, on remarque une distinction entre le territoire et l'espace, de ce fait il est le résultat d'une action des acteurs territoriaux.

De ce fait, on constate que la relation développement et territoire est très forte, le territoire est à la base de tout développement, ce qui la rend réciproque.

1.1. Bref historique sur la notion du développement local

Un concept apparu en France en 1968, il a pris plusieurs appellations à cause de son application dans les différents espaces qui sont structuré par des programmes et des discours politique des décideurs locaux, cette notion renvoie à « la vraie décentralisation ».

Son origine remonte principalement à la théorie du développement endogène (1950) réalisé par Jean Friedman et Walter Sthor, une approche volontariste et une démarche importante qui privilégiant les ressources (valorisation des ressources locales et la prise en compte des besoins fondamentaux³), elle fait appel aux traditions industrielles locales et

¹ « Joint Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASDLF (Association de Science Regional de langue Française, 44th Congress) », Local governance and sustainable development, PARIS-August 29th- September, 2007, P.4

² i.b.i.d

³ C'est François PERROUX qui est l'origine du concept des besoins fondamentaux lorsqu'il parlait déjà dans les années soixante (60) des « couts de l'homme ».

insiste sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités cooptatives des acteurs implantés dans son lieux d'application.

Selon W.STHOR⁴ le développement endogène se définit comme :

- ✓ La différenciation du développement dans l'espace ;
- ✓ La prise en compte des bases historiques, culturelle et institutionnelle de la région ;
- ✓ L'innovation dans la sphère organisationnelle et institutionnelle au niveau locale.

Dans le cadre des idées de PHILIPPE AYDALOT, on remarque que « le niveau de développement s'apprécie en fonction des besoins de la population et non plus en fonction d'une position de la division internationale du travail »⁵. Ce qui conclue que le développement endogène est aussi un développement intégré.

Son évolution est portée essentiellement sur le mouvement associatif et militants pour ensuite gagner les entrepreneurs et les administrations publiques à titre exemple le mouvement associatives allemand qui a lutté pour un lé préservation de l'environnement tout en favorisant les ressources endogènes.

Dans cette optique le développement local met l'accent sur la prise en conscience des inégalités entre les individus (calasse sociale), K.KOLOSY note que « le local s'approprie en quelque sorte le développement pour en faire un concept en pratique globale, une stratégie territoriale intégrée, solidaire et durable.»⁶.

1.2. Les approches du développement local

Les deux approches qu'on pourra cité dans le développement c'est l'approche territoriale et l'approche relationnistes.

1.2.1. L'approche territoriale

Cette approche se présente comme : « *l'ensemble des relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une*

⁴ Walter.B.Sthor, « La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégie de développement ? Vers un paradigme de développement », in « crise et espace » sous la direction de Philippe Aydalot, 1950, P185.

⁵ (P) AYDALOT, « Economie régionale et urbaine », édition ECONOMICA, Paris, 1985, P146.

⁶ (K) KOLOSY, « réflexion pour une définition théorique du concept (local) » in Horison local, 1998, document sur site Web.

culture technique et des acteurs »⁷, elle rassemble: les districts industrielles, les SPL (Système de productifs locale), et les clusters. D'où ils seront expliqués de la façon suivante :

1.2.1.1. District industriel

Le théoricien de l'économie Giacomo Becattini définit le district industriel comme : « *une entité socio-territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles. Dans le district, à la différence de ce qui se produit dans d'autres milieux, par exemple la ville manufacturière, la communauté et les entreprises tendent, pour ainsi dire, à s'interpénétrer* »⁸.

Cette définition rassemble le système des entreprises et la communauté locale le cœur du fonctionnement et de la dynamique du district. Autrement dit le concept de district est devenu, « socio-économique ».

- Le district industriel marshallien

les entreprises dans ce type de district, sont petites et très spécialisées, elles entretiennent entre elles des relations de coopération de concurrence et de complémentarité et adoptent une division accrue de travail entre elles, et donc son efficacité dépend des relations informelles qu'elles entretiennent .

- Le district industriel italien

Le développement économique local, est une dynamique qui a été analysé par l'économiste italien BECATINI Giacomo, effet la concentration d'un nombre d'entreprises dont les particularités « les PME » a conduit à la naissance d'un réseau organisation de petites entreprises, ou l'industrie domine, une organisation fondée sur la confiance a favorisé la communication et l'innovation. Ce qui a permis l'apparition de réseaux innovateurs, le succès de ce mécanisme provient de l'enracinement des valeurs traditionnelles associées à l'artisanat, la famille et la communauté locale religieuse et politique, autrement dit ces dispositions sociales pourvoient des moyens matérielles et culturelles pour l'entreprise.

⁷ KHERDJMIL Boukhalfa, « territoires, mondialisation et redéveloppement », in Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 2 1999, P.269.

⁸ (G) Becattini, « Riflessioni sul distretto industriale marshalliano come concetto socio-economico », Statoe Mercato, avril 1989, P.111-128.

La réussite est de courte durée, en effet, la concurrence et la spécialisation ayant un effet négatif sur le district industrielle, le « regroupement de l'entreprise apparaît comme une entité territoriale qui cherche à se différencier et tend à devenir de plus en plus spécialisée.

Cette spécialisation fragilise la cohérence du système, les stratégies mis en place par les PME, ne suffisent plus de maintenir la production sur le territoire national. Ce qui résulte les principaux échecs de district industriels italien⁹.

- Les particularités du district industriel

- ✓ C'est un système de valeurs et de pensée homogène véhiculée à travers des structures sociales ;
- ✓ les entreprises se spécialisent dans une production bien définie ;
- ✓ La séparation de l'activité professionnelle, chaque individu offre le travail dont il est en mesure d'assurer ;
- ✓ Une concurrence intense et une information partagée sur le marché ;
- ✓ L'introduction des nouvelles technologies, l'innovation technologique renforce l'organisation interne du district et améliore la position socioéconomique de celui-ci.

1.2.1.2. Théorie du milieu innovateur

La théorie du milieu innovateur est née dans l'ensemble des travaux menait par le groupe de recherche de milieu innovateur européen (GREMI)¹⁰ crée par Philippe AYDALOT, cette notion désigne la capacité d'une économie locale à engendrer des innovations via l'émergence de nouvelles entreprises et la localisation d'anciennes firmes dans la zone géographique, là où la valorisation industrielle de la recherche organise la création de petites entreprises innovantes. Il faut ajouter aussi que cette notion est répartie sur deux concepts essentiels :

- Le milieu

Un milieu est « *un ensemble territorialisé, ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'environnement technologique et de marché, qui intègre et maîtrise des savoir-faire, des règles, des normes de valeur et du capital relationnel (ET) attaché à un système de*

⁹ZERRA (Nadjet) , « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) au développement local : cas du PDAU intercommunal de Béjaia », mémoire master en science de gestion , UMAB de Béjaia ,2010/2011, P10-11.

¹⁰ Ce groupe est constitué en association en 1986 ; il réunit à son origine une vingtaine d'équipes de chercheurs européens et nord-américains et ceux-ci s'attachent à analyser la relation entre l'innovation technique et le territoire (Metteaccioli et Tabries 2007).

production localisé. C'est-à-dire à un collectif d'acteurs ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles. »¹¹. C'est pour cette raison le milieu (ou territoire) est considéré comme la source d'innovation, ce qui nous amène à dire que le système territorial, devient pour l'innovation technologique un vecteur irremplaçable de synergies.

- L'innovation

Est considéré comme un mécanisme de création collective qui permet au niveau territoire de s'adapter au changement du système techno-industriel. Le territoire créatif propose des moyens d'éducation et de recherche variés de haut niveau; il favorise la diversité des environnements, des équipes, et des hommes, soutient les initiatives culturelles les plus diversifiées et assure la liberté de créer¹², une dimension territorialisée du développement, d'innovation et des entreprises qui revient à Marshall ou Schumpeter.

Cette théorie selon Olivier Crevoisier s'articule autour de trois axes¹³ d'investigation afin de mieux appréhender le fonctionnement de cet espace particulier qu'est le *milieu* dans le processus d'innovation. Ces axes sont les suivants : le paradigme technologique, le paradigme organisationnel et le paradigme territorial.

- le paradigme technologique

Met l'accent sur le rôle des techniques dans la transformation du système économique. Suivant cette perspective, l'innovation peut donc se comprendre comme le résultat de l'articulation des ressources de l'entreprise avec celles de son milieu. De ce fait on comprend que l'innovation avant tout un processus de différenciation face à la concurrence.

- le paradigme organisationnel

Il prend compte des mécanismes qui facilitent ou empêche les relations les acteurs L'entreprise est donc considérée en tant qu'entité faisant partie d'un système territorial et qui établit des relations avec d'autres entreprises.

¹¹ (A) MATTEACCIOLI, « Philippe AYDALOT pionnier de l'économie territoriale », édition L'HARMATAN, 2004.

¹² Synthèse et propositions par Michel Godet rapport au Conseil d'analyse économique (CAE), à la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et à l'Académie des technologies.

¹³ (O) CREVOISIER et (A) COLIN, « L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, février 2001, P.153-165.

- Le paradigme territorial

Quant à lui, rend compte des propriétés du territoire en ce qui concerne le regroupement de certaines ressources (savoir-faire, compétences, capital) et la présence d'acteurs (entreprises, institutions) requis dans le processus d'innovation.

En résumé, et de manière normative, l'approche par les milieux innovateurs propose une vision générale du développement économique territorialisé qui se caractérise par:

- une concurrence par l'innovation et non par les coûts de production ;
- une organisation du système productif en réseaux et non sur des mécanismes de marché ou hiérarchiques ;
- la concurrence entre territoires et non entre entreprises.

1.2.1.3. Le système productif localisé (SPL)

Le système local de production, résulte des travaux consacrés aux districts industriels d'A. Marshall et de ses successeurs. Dans ce champ, l'étude d'une entité des nylons socio-économiques et les phénomènes d'agglomérations spatiales ont engendrés un grand nombre de notions (districts industriels, grappes d'entreprises, clusters, tissus d'entreprises). Cette diversité souligne l'importance du phénomène.

On peut retenir deux définitions essentielles concernant ce concept Celle de **Claud Courlet qui le définit comme** : « *un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, du service, centre de recherche et de formation, interface, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus au moins forte* »¹⁴.

Et celle de La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'action Régionale (D.A.T.A.R)¹⁵ qui le définit comme : « *une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de*

¹⁴ Claude COURLET, « les systèmes productifs locaux: de la définition au modèle », in réseaux d'entreprises et territoires. Regard sur les systèmes productif locaux, la documentation française.

¹⁵ Créée en 1963 par G. Pompidou et Olivier Guichard, est une administration chargée de préparer les orientations ainsi que de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement du territoire, incluant par exemple la résolution de l'équation "Paris et le désert français".

transfert et de veille technologique, etc.) »¹⁶. De cette définition on remarque que le territoire un générateur et un contenant d'emplois, ce qui fait de ce système un réseau d'unité de productif.

- Les types des SPL

Selon le D.A.T.A.R il se présente sur plusieurs formes¹⁷ :

- ✓ les SPL de type « district industriel italien » : ils ont les mêmes caractéristiques des districts industriels italiens ; un nombre important de PME en relation étroites entre elles.
- ✓ Les SPL technologique de type district technologique ou milieu innovateur : les entreprises sont hautement spécialisées dans des activités innovantes, liant des relations très denses entre elles, basées sur le partage d'une même culture technique.
- ✓ les SPL émergents et grappes de PME en émergence: pour pouvoir bénéficier des échanges d'expérience nécessaire à leurs développements, les entreprises de ce type de SPL s'installent les uns à proximité des autre.
- ✓ les systèmes des PME organisées autour de grandes entreprises : ce sont des PME organisées autour d'une grande entreprise c'est le cas de L'organisation de la production de l'industrie automobile française est un exemple de ce type de SPL où de multiples fournisseurs évoluent autour de grands constructeurs d'automobile.

- La particularité de SPL

C'est avant tout l'interaction locales entre acteurs qui insufflent les dynamiques du ce système, elle se présente comme un accélérateur du processus de développement et d'innovation, elle permet de crier un certain dynamise de l'activité d'une région.

1.2.1.4. Les clusters

Depuis que Porter (1990,200) à tenter de maitre en œuvre ce concept, son sucer ne caisse d'augmenter il fait le bonheur des spécialiste de l'aménagement des territoires et les nuit blanche des chercheur du développement local, Porter nous livre un définiront digne de son nom, pour lui un cluster est : « ...un groupe géographiquement proche de firmes et

¹⁶ ABC - Pierre Battini « Réseaux sociaux et Territoires Innovants » 3eme Colloque - Collège Provincial du Brabant Wallon; 28 Novembre 2011.

¹⁷ La DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) cité par (X) GREFFE in les territoire en France.

d'institutions associées, interconnectées au sein d'un champ particulier et liées par des éléments communs et des complémentarités »¹⁸.

- **la particularité et son succès se réside en quatre points essentiels qui sont :**

- ✓ elle est liée aux notions d'économie de la connaissance, ou encore de « nouvelle économie », et s'attaque directement à la question de la diffusion des connaissances au niveau local. elle permet une transposition au niveau local et inter-entreprises du concept d'externalités de réseaux, qui a fait le succès des approches en termes d'infrastructures de transport et de communication.
- ✓ elle fait référence à la notion d'intégration verticale des firmes.
- ✓ enfin, les clusters se présente comme des structure qui accordent une attention particulière aux relations entretenues avec l'extérieur.

Cette notion se focalise sur la circulation de l'information entre les groupes géographiquement proches, d'où on peut conclure aussi que cette notion est fortement liée à la notion de la proximité géographique.¹⁹

1.2.2. L'approche résiliaire du développement local

Ou approche résiliaire elle puise ses fondements dans le paradigme de l'économie de réseaux et de régulation²⁰, à travers des deux concepts qui sont : **les réseaux et la gouvernance**

Une approche qui s'intéresse au mode d'organisation de l'entreprise ainsi qu'aux modes de régulation des rapports entre les entreprises d'un côté et celle des travailleurs d'un autre coté certain spécialiste comme (R) COASE, (O) WILLIAMSON, JENSEN et MECKILING , ils ont développé la théorie d'agence et la théorie des couts de transaction l'accon sur la notion de l'agent et le principal²¹.

¹⁸Jean BOUINOT, « Les pôles de compétitivité : le recours au modèle des clusters ? », chronique d'économie géographique, mars 2007.

¹⁹Torre A, « Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'Économie de la proximité », Revue Régions et Développement .2006. N°24, P.15-44.

²⁰ L'économie résiliaire et relationniste est le type d'économie qui accorde une place prépondérante aux notions de réseaux et de gouvernance dans le système organisationnel des entreprises.

²¹ Le principe du principal-agent est le cœur de la théorie de l'agence, une des théories de l'économie industrielle. Il désigne un ensemble de problèmes rencontrés lorsque l'action d'un acteur économique, désigné comme étant le « principal », dépend de l'action ou de la nature d'un autre acteur, « l'agent », sur lequel le principal est imparfaitement informé.

Dans cette logique, elle fait référence à « la régulation des rapports entre les entreprise se matérialise dans l'espace à travers le réseau et les rapports qui se développent dans réseau sont identifier par la notion de gouvernance. »²².

Cette notion regroupe la théorie des couts de transaction (COASE - WILLIAMSON) et la théorie de l'agence (JENSEN - MECKILING) dont leur explication est la façon suivante :

- Théorie de cout de transaction

Apparue en 1937 cette théorie a pour objet de montrer qu'une entreprise a intérêt d'organiser sa production, c'est-à-dire a ne pas sous-traiter si les couts de transaction sont plus élevés, et de renforcer la coopération entre les entreprise du même réseaux, elle permet aussi de réduire les couts inhérents au marché (les couts de transactions), de façon que la firme doit sous-traiter une partie de sa production si le couté de transaction (liées au transport, la communication, etc.) sont inférieurs aux couts liées à la production en interne. Et donc ce mécanisme s'inscrit dans le cadre de la théorie des organisations.²³

- Théorie de l'agence

Une théorie apparue en 1976, qui contribue et met l'accent sur la relation entre le dirigeant et l'actionnaire, elle définit ce lien comme un contrat par lequel une ou plusieurs personne (le principal) engagent une autre personne (l'agent) pour accomplir quelques services en leur nom, impliquant la délégation d'une partie de l'autorité de prise de décision à l'agent.²⁴

La limite de cette approche estime et rappelle que le marché n'a plus le monopole de la régulation. Les interactions des agents économiques peuvent être gérées par leur dynamique de coopération. Cette notion réseau et gouvernance apparaît comme dénuée d'implantation territorial profond, la référence au local y est presque absente.

²² (B) KHERDJAMIL, « territoire, mondialisation et redéploiement », in revue d'économie régionale et urbaine » RERU N°2, 1999, P. 270.

²³ BOUMOULA (SAMIRE), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en science économie, UMAB, Juin 2011.P91-92.

²⁴ ZERARA (Nadjet), « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme au développement local : cas PDAU intercommunal de Bejaia » mémoire master en science de gestion, UMAB de Béjaia, 2011.p19.

Aujourd'hui, l'évolution amène de plus en plus à associer la croissance économique au bien-être social, effectivement avec ces deux approches : territorial et rationaliste, se trouvent au cœur des stratégies décisionnel et organisationnel.

Section 2. Développement local, aperçue du concept

Cette section présentera un ensemble de définition, qui vise à mieux expliquer la notion du développement local, ainsi ses modes

2.1.1. Définition et objectifs de développement local

Plusieurs définitions peuvent être retenues :

L'ouvrage intitulé « dynamique spatiale des populations et des acticités » dont (J) BOUCHET est l'auteur souligne que : « *Le développement local est une approche qui permet de coordonner la diversité des initiatives et la multiplicité des orientations des acteurs locaux dans leurs spécificités économique sociales et culturelles.* »²⁵, ce qu'on peut retenir de cette définition, le développement local favorise la coordonateur entre les différents acteurs locaux et leur domaines d'intervention

Selon CREFFE, dans son ouvrage intitulé : « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentration » il souligne que : « *Le développement local (DL) est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économique et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques sociales et culturelles, il fera d'un espace de contigüité un espace de solidarité active.* »²⁶, l'idée dégagée de ce point de vue de l'auteur, c'est que le développement local, présente un processeur ou plus exactement un générateur de richesse, auxquels la population est un acteur essentiel.

Jean – Yves GOUTTEBEL, mentionne que: « *Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une micro- région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de*

²⁵ (J) BOUCHET, « Dynamique spatiale des populations et des acticités : crise et société (PH) AYDALOT » édition ECONOMICA, 1984, P184.

²⁶ (X) CREFFE, « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentration », édition, ECONOMICA, 1984, P146.

développement économique ». ²⁷ De point de vue de cet auteur, le DL constitue un élément beaucoup plus social qui produit et valorise la richesse locale.

Selon PEQUEUR ce concept présente : « *Ni mode ni model, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent.* » ²⁸, l'auteur s'est interrogé sur l'efficacité des relations entre les acteurs économiques, ainsi pour lui le DL est une dynamique sans model, ni mode

Selon la DATAR: « *Le développement local (DL) se caractérise par la mise en œuvre le plus souvent mais pas exclusivement dans un cadre de coopération intercommunale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du processus de développement. Généralement initié par des élus locaux un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage connue.* » ²⁹. Ici le DL est un pan qui relie plusieurs domaines, cette notion est mise en œuvre et /ou en valeur par les élus locaux à travers l'implication des partenaires concernés.

Selon WORMS: « *Le développement local est une réponse à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes d'emploi et d'identité. Le développement local, avant d'être une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements constituent une sorte de réactions spontanées d'un tissu social. Il est à la foi un mouvement de retour à un territoire et un mouvement d'ouverture sur le monde de l'avenir.* » ³⁰, Cette définition se penche plus exactement sur la solution que cette notion pourra apporter dans les moments de crise, qui touche le domaine d'emplois, et qu'insiste à se rappeler du facteur territoire ou il s'implique plus souvent.

GREFFE signale que : « *Dans un premier temps, le développement local sera essentiellement le développement par en bas contre le développement par en haut, la volonté d'enrayer les logiques dominantes qui conduisent à déstructurer les territoires et les solidarités d'où l'importance que vont prendre les thèmes alternatifs...dans un second temps, le développement local tourne à une apologie de la sortie de crise par la petit et moyen*

²⁷ Jean – Yves GOUTTEBEL, « stratégie de développement territorial », 2ème édition Economica, 2003.

²⁸ (B) PEQUEUR, « le développement local, mode ou model », édition, SYROS alternatives, Paris 1998, P.16.

²⁹ Définition de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) cité par (X) GREFFE in les territoire en France.

³⁰ (JP) WORMS, « La démocratisation et la territorialisation de la fonction entrepreneuriale, in revue Correspondance multiple, N°276, Mars 1987.

entreprise, chaque chômeur ayant vocation à créer la sienne. »³¹. Cette démarche analytique, mis l'accent sur le développement qui prévient du haut et du bas, ainsi leur interactions déforme la structure des lieux de son application.

Paul Prévost incite que : « *Le développement local, sous ses aspects les plus spontanées, décrit les modalités d'adaptation et d'initiative autonome des producteurs de biens et services aux mutations profondes que connaît l'économie mondiale. Ce passage par une reterritorisation des stratégies d'acteurs s'accompagne d'une mondialisation des échanges. Cela tendrait à démontrer que, aujourd'hui, l'internationalisation des marchés exige comme qualité première la capacité à s'adapter et innover, plus que la seule capacité à produire. Le territoire devient le creuset des mutations planétaires. Bref, le local et le mondial sont les deux facettes d'un même mouvement d'ajustement. Le développement local n'est pas une idéologie en ce sens qu'il ne trace pas de chemin prospectif unique* »³². L'optique de DL évoqué en haut, met l'accent sur « le territoire ». Pour l'auteur ce n'est pas une idéologie ou elle prend un seul sens, elle pourra toucher ainsi le local et le mondial.

Ce qu'on peut retenir de ces définitions : le développement local se base sur des dynamiques d'acteurs économiques et sociaux dans le but de renforcer leurs liens au sein d'un espace de développement dont il se présente comme partenaire organisé vis-à-vis de l'espace national et international.

2.1.2. Les objectifs du développement local

Ce qui fait le paradoxe de la mondialisation avec cette notion, la mondialisation est plus indéfinie que le développement local, qui s'inscrit dans la conception de l'avenir meilleur « ...elle préconise un retour à la petite échelle, alors que la mondialisation croissante des échanges est une notion vague et globale »³³.

Ce qui est préférable de parler de « territoire » que de locale dans la mesure où ce dernier rend mieux compte du phénomène d'unité culturelle et d'adaptation collective que vivent aujourd'hui certaines communautés humaines.

³¹ (X) GREFFE, « Décentraliser pour l'emploi, les initiatives locales de développement », édition ECONOMICA, Paris 1988, P.57.

³² PAUL PREVOST, « Le développement local : contexte et définition », Université de Sherbrooke, P.15.

³³ (B) PEQUEUR, « le développement local ; mode ou model », édition SYROS alternative, 1989, P.160.

Ainsi sont objectives³⁴ se résume à :

- ✓ améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté.
- ✓ augmenter le niveau de vie afin que chacun dans la communauté puisse travailler et rémunérer selon leur compétence, qui fera profit eux a un avantage en matière de pouvoir d'achat estimable.
- ✓ Améliorer le milieu de vie des personnes.
- ✓ Il consistera un avantage pour le territoire, un territoire développé est plus attractive.
- ✓ Effacé les disparités social et spatial.
- ✓ Une meilleure décentralisation administrative.

2.2. Les composantes du Développement local

La démarche du DL se base sur une volonté commune d'intervenir, une capacité collective de lancer et soutenir un processus, de valorisation des ressources humaines et matérielles et c'est pour cette raison qu'il s'articule avec les composantes suivantes :

2.2.1. Le territoire

Selon Lorthiois « un territoire est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, historiques, économique, humains.....tout projet de développement fait référence à un territoireor le territoire un facteur vivant flexible....il n'existe pas un découpage territorial bon ou mauvais en soi : il est bon ou mauvais pour tel ou tel objectifs ou action. »³⁵.

De cette citation on comprend que le territoire est un lieu du possible du projet de développement local.

2.2.2. Les acteurs

Le DL implique des interactions entre trois catégories³⁶ qui sont :

³⁴ ZERARA (Nadjet), « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme au développement local : cas PDAU intercommunal de Bejaia », Mémoire master en science de gestion, UMAB de Béjaia, 2011, p24.

³⁵ Atelier d'échanges et de formation au développement local, Dakar, 26/04 au 01/05/1999, CONCEPT, Avril 1999.

³⁶ Lorthiois J. « Le diagnostic local des ressources », ASDIC, EDTIONS W.1996.

a) Les acteurs institutionnels

Il ressemble des pouvoir issue de la légitimité démocratique qu'elle que soit le niveau ; l'Etat et les structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes public et semi-publics, jouant le rôle de maitrise d'ouvrage, de maitrise d'œuvre, de partenaire ou d'intervenant dans le DL.

b) La communauté

Elle représente l'ensemble des populations vivant et agissant sur un territoire donné, elle constitue en fait, les dynamiques et les fondements même du développement local. Elle est hétérogène et constituée de groupes ou chaque membre constitue à son tour l'acteur et le sujet et en même temps objet et bénéficiaire du développement (à travers les divers projets).

c) Les acteurs économiques

Ils correspondent à l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui, à travers les PME, participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois,... il y a lieu d'inclure les banques et les bailleurs de fonds pour leur rôle dynamique dans le financement des investissements, donc de la réalisation des projets, Il n'est pas important qui est le pilier qui prend l'initiative et qui pilote effectivement le développement (c'est la collectivité Locale en général), mais l'absence de l'un des autres est inévitablement un facteur d'échec, au moins à terme³⁷.

2.2.3. Un croisement de logiques économiques, sociales et politiques

Le projet territorial est aussi un outil de gestion de la complexité par une approche associant transversalité et complémentarité :

- ✓ Il associe les différents acteurs pour agir collectivement : association de compétences et synergies d'actions.

³⁷ (H) VARINE, « Economie solidaire et développement local », article N° 368, mai 1996, P.9-17.

✓ Il prend en compte les interactions et le complément des différents paramètres exogènes (plan d'ajustement structurel, marché mondial, etc.) et endogènes qui influent sur le territoire et son développement (approche systémique du territoire).

✓ Il cherche, enfin, à favoriser la complémentarité entre les actions émanant du niveau national (politique nationale de développement, orientations sectorielles, etc.), régional et local, et à mettre en cohérence les actions sectorialisés (santé, éducation, artisanat, développement agricole, etc.).

2.3.4 Une articulation du local à son environnement

Un bon développement local sollicite une allure harmonieuse entre les différentes composantes du territoire et de la société, deux dynamiques complémentaires participent à cette cohérence d'ensemble :

a) Les relations internes à l'environnement local

Il concernent les différentes cohésions internes entre le social et le territoire , Pour nombreux acteurs du développement, le quartier constitue le lieu approprié pour porter un diagnostic dynamique pour mobiliser tous les réseaux familiaux capable de saisir les opportunités qui se présente. Les autres sphères territoriales permettent de développer une cohérence et une complémentarité entre les différentes échelles. C'est ce qu'on appelle avec un terme exacte « Le partenariat entre collectivités locales et aux réseaux de compétences ».

b) Les relations externes à l'environnement local

Elles concernent les relations de ces cellules (ou du territoire) avec d'autres corps sociaux (d'autres territoires), cause de sa place dans l'environnement global elle se manifeste sur deux concepts :

✓ **La coopération décentralisée** : permet de développer un système d'échanges et de communication, elle mobilise les acteurs et promoteurs partageant les mêmes préoccupations et objectifs concernant la démocratie locale et le DL.

✓ **La mondialisation** : à l'intérieur du système économique dominant, les acteurs de base peuvent bénéficier de marges de manœuvre pour développer leurs propres stratégies, ce qui conclut à dire que la mondialisation n'efface pas le DL mais elle le rappelle.

La réalisation du projet de développement local, exige une organisation minimal qui fera intégrer l'action de tous ces composante en interaction, a fin d'assuré une cohabitation harmonieuse avec les mouvements socio-administrative (l'échelle local).

2.3. Les modes de développement local

Ils excitent trois processus³⁸ qui mettent en relation l'ensemble des acteurs sur un territoire qui sont :

a) Le processus d'agglomération

Basé sur la concentration des économiques, cette notion est liée surtout aux économies d'échelles qui sont causé par l'accolement des activités et des personnes, elle ne favorise pas le domaine industrielle et les de coordination entre les agents, mais par contre sont un avantage naissent par la proximité géographique.

b) Le processus de spécialisation

Est basé sur structure organisationnelle industrielle qui est fondé soit sur une logique industrielle soit par leur type d'activistes, ce processus fait naitre les externalités des technologique qui est lié à l'agglomération et à la cohérence de ces activités.

c) Le processus de spécification

Ce processus est basé sur la capacité d'un territoire à se doter d'un mode de coordination entre les acteurs, et ce caractérise de la combinaison de ses ressources et ces actifs.

Ces trois processus sont souvent attribuer au facteur des territoires en fonction de la dynamique. Une dynamique territoriale est engagée par le passage d'un mode à un autre selon la culture de chaque territoire. Ce qui fait du temps une composante principal à fin de choisir un mode plus adapté à chaque situation. Ce qui veut dire qu'il n'existe pas un mode meilleur que d'autre, mais des passages d'un mode à l'autre, dessinant une trajectoire de développement pour un territoire qui se construit et probablement se détruit.

³⁸ ZERARA (Nadjet), « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme au développement local : cas PDAU intercommunal de Bejaïa », mémoire master en science de gestion, UMAB de Béjaïa, 2011, p25.

Selon les ressources utilisées, le type de proximité présent et la diversité des acteurs engagés par leur coordination, cette construction territoriale peut prendre trois circuits différents, à savoir :

- **De l'agglomération à la spécialisation**

Elle se fait par une attirance des activités similaires ou complémentaires en termes de fonction de marché ou de produit.

- **De la spécialisation à la spécification**

Ce passage garantit le redéploiement des ressources et élimine le risque de dépendre d'une activité dominante.

- **De l'agglomération à la spécification**

La densité institutionnelle exploite les complémentarités qui existent entre les différentes activités. Afin d'assurer une valorisation des activités, le redéploiement des ressources spécifiques et la flexibilité des choix individuels.

Ce qu'on peut retenir de ces modes, l'existence d'un mode unique est pas justifiable vue que chaque mode a ces propres avantage et limites.

Section 3 : La problématique du développement local en Algérie

Cette section analysera, la problématique du développement local en Algérie, à savoir en premier le contexte historique, et les différents programmes mise en œuvre pour la planification du développement.

3.1. Contexte et historique

Afin de cerner notre travail sur cette conceptualité du « développement », il est jugé important de maitre le point sur le développement local en Algérie et cette analyse portera essentiellement sur l'analyse de la politique budgétaire.

En effet pour tout développement local d'un pays ou d'une région, passe par l'épanouissement de la commune, en effet elle présente la collectivité territoriale de base. Elle

est défini dans le code communal dans son article premier « La commune est la collectivité territoriale politique, économique, social et culturel de bas. »³⁹.

Dès l'indépendance, la juridiction et l'activité communale se trouve limiter au régime coloniale, ce qui l'a placé dans une mauvaise posture où elle ne peut réaliser et satisfaire les besoin locaux. Cette négativité du modèle colonial a fait pousser l'Etat algérien de mettre en ouvre une charte communal qui a été adopter 1966⁴⁰, pour renforcer la structure communale et d'aboutir à sa nouvelle mission qui est de corriger les différentes disparités régionale, et les inégalités des revenus, mais qui reste comme même peut vue la situation réel du terrain, l'absence de la gestion centralisée et le manque des ressources a fait naitre des régions qui sont doté d'infrastructure fortement urbanise, et arrière-pays démunis de tout richesse.

Cette évolution historique de l'institution communale s'est faites marquée aussi par l'effondrement des cours du pétrole en 1986 qui est un tournant majeur dans la politique budgétaire⁴¹, et donc les communes ne pouvait échapper aux effets de la crise et voient à leur tour leur dotation budgétaire se contracter sans que leurs missions ne soient révisées.

La rareté des ressources et le non maitrise des investissements, les communes algériennes se trouvent confrontées à une inadéquation des moyens financiers dont elles disposent, ce qui fait que le système de financement des budgets publics locaux (BPL) a démontré ses limites, car plus de 1350 des commune sont déficitaires⁴².

De la pertinence du redéploiement territorial de 1984.

Son été l'une des cause de l'aggravation des difficultés financière des communes notamment rurale car elle érigé en communes des zones totalement marginalisées du développement économique des années 1970 dont les communes mères ont bénéficié, ce qui fait que la plus part d'entre ne subsistent que grâce aux subventions de l'Etat via FCCL (Fend. Commun. Collectivité. Local)

En effet l'industrialisation de la décennie 1970 a impliqué une concentration des activités dans certaine région géographique, et elle a causé des régions totalement rurales

³⁹ Ordonnance N°67-24 du 18 Janvier 1967 portant code communal.

⁴⁰ La charte communale.

⁴¹ Extrait du rapport N° 16171 de la Banque Mondiale (BM) « les dépenses publiques ; vers une plus grande efficacité cas de l'Algérie », 1997

⁴² BOUMOULA (Samir), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en science économie, UMAB de Bejaia, Juin 2011, P226.

complètement marginalisées, ce clivage entre les régions a fait naître des richesses fiscales considérables entre les communes.

La structure des ressources locales.

Elles sont principalement d'origine fiscale, impôts revenant intégralement provient d'impôts indicielles, mais lorsque on examine de près cette structure on trouve :

Des impôts analytiques car ils frappent un bien, une situation économique prise de façon isolée comme la taxe foncière, en conséquence ce mode d'estimation est un caractère abstrait⁴³ aux impôts locaux, peut de contrôlable sont au courant de leur existence et très peut font une distinction entre les impôts de L'Etat et les impôts locaux.

De cette approche il apparaît clairement que le pouvoir budgétaire des communes est très limité car non seulement elles ne disposent pas du pouvoir de percevoir ces recettes mais aussi de les utiliser librement ; ce qui nous conclue à dire que le développement local en Algérie est peu il faut des moyens plus adaptable, et des politique plus flexible à fin de décentralisé mieux le pouvoir de la commune, et inciter le citoyen à développer son propre territoire d'habitation.

3.2. Le développement local dans le contexte de planification centralisée.

La planification centralisée du développement met l'accent sur le programmes que l'Etat a mis en œuvre afin d'arriver à un développement global, ces programmes sont :

3.2.1. Les programmes spéciaux

Ils ont été conçus pour la première fois en 1966 via avec les programmes de développement économique rural (PDER)⁴⁴, et donc l'Etat a mis en œuvre une enveloppe pour ces programme qui est estimé à 10.26 Milliards de dinars entre terme courants entre 1967 et 1978⁴⁵. Ces programme ont pour but de planification et décentralisation qui intégré les collectivités locales dans les objectifs de la politique socio-économique nationale.

Malgré la volonté de développement que véhiculent les plans spéciaux il reste comme même critiqué pour :

⁴³ (J) Bourdin, « les finances publiques locales », édition L.L.D.G, Paris 1995, P.134.

⁴⁴ Par exemple les programmes spéciaux d'Ouargla, de Tizi-Ouzou, des hauts plateaux et de toutes les zones touchées par les politiques coloniales de terres brûlées ou zones interdites

⁴⁵ (A) BRAHIMI, « L'économie algérienne », édition, OPU, Alger 1989, P.147.

- ✓ L'absence d'une vision globale de développement ;
- ✓ Le non coordination concret : des équipements de niveau local qui touche les secteurs concernés et les wilayas bénéficiaires des programmes spéciaux ;
- ✓ La centralisation et la diversité du mode de financement des (PS).

3.2.2. Les plans communaux de développement (PCD)

Ce sont des plans qui s'inscrit dans la politique national du développement, elles sont définit comme « des programmes d'action à court terme décider par les autorités compétente dans le cadre de la période du plan national »⁴⁶, ils sont réalisé par tranches annuelle. Ses objectives sont :

- ✓ La fixation des populations afin d'éviter l'exode rural ;
- ✓ Assurer un financement intégral des opérations de développement⁴⁷;
- ✓ Plier au problème de difficulté de trésorerie lié aux avances consentis aux communes⁴⁸ ;
- ✓ L'intégration de la commune dans le processus national de planification⁴⁹ ;
- ✓ L'aboutissement à une vision globale de développement des collectivités locale.

Le principal problème c'est manque de savoir est ce que les PCD constituent un système cohérent et articulé, ou bien un ensemble d'action dispersées ? Également ces PCD renferment des petit actions qui ne dépassent pas parfois le cadre d'inter communal, les commune ne dispose pas des données indispensables qui est causé par « l'absence de l'encadrement technique des PCD ⁵⁰ ».

3.2.3. Les plans sectoriels décentralisés PSD

C'est un ensemble d'opérations et de programmes rattachés directement à un secteur donné⁵¹, ils sont programmes en liaison avec ceux du plan national. Ces objectifs⁵² sont :

⁴⁶BOUMOULA (Samir), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en science économie, UMAB de Béjaia, Juin 2011, P.204.

⁴⁷ (M) GUERMOUD, « le financement des plans communaux de développement et des plans de modernisation urbaine », In revue financière N°1, 1974, P.23.

⁴⁸ (S) BENAÏSSA, « la déconcentration financière », In revue financière N°2 ; 1974, P.63.

⁴⁹ (Z) SAHEB, « Opportunité et opérationnalité des plans communaux de développement dans la politiques micro-spatiales d'aménagement : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire magister en science économie, université de Tizi-Ouzou, 1989, P.42.

⁵⁰ BOUMOULA (Samir) : op. cite.P212.

⁵¹ Rapport relatifs à la situation financière des collectivités locales et préconisation des mesures, groupe interministériel (Ministères de l'économie et de l'intérieur) Avril 2002, Op.cit.P11.

- ✓ Développement de l'investissement.
- ✓ L'organisation de l'assainissement.
- ✓ La recherche d'un équilibre entre les ressources local et national.
- ✓ La poursuite de la politique de désenclavement et de l'électrification rurale.
- ✓ Création des postes d'emplois durable⁵³.

Ces plans sont confrontés à plusieurs problèmes, essentiellement : des problèmes de sous-évaluation des contenus physiques qui affecte lourdement la réalisation optimale. Ce qui produit un écart défavorable par rapport aux objectifs tracés de ces plans⁵⁴.

⁵² BOUMOULA (Samir), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en science économie, UMAB de Béjaia, Juin 2011.P218.

⁵³ Décret N°37-135 du 09-08-1973 portant déconcentration des crédits d'équipements et d'investissement du l'Etat au profit des Wilayas, JORA N°67 du 21-08-1973, P773.

⁵⁴ BOUMOULA (Samir) : op.cite.P219.

Conclusion

Le développement local ne se réduit pas à des éléments économique, il s'appuie sur un ensemble de postulats qui sont: la nécessité d'un soutien de proximité pour les agents économiques locaux , la vocation naturelle des autorités locales dans la mesure où elles sont les mieux qualifiées pour évaluer les forces et les faiblesses de l'économie locale et l'aptitude de ces autorités qui mobilisent les moyens institutionnels et financiers appropriés, il peut donc être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, il se place dans la sphère d'un développement durable associant les ampleurs économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement.

Ce constat fait de lui un objet géographique puisqu'il s'appuie sur ce que J. Lévy présente comme la dimension spatiale des sociétés, c'est-à-dire la problématique du triptyque territoire, acteur et développement.

Chapitre III :
Essai d'analyse du
triptyque : PME-localisation-
développement local. Cas de
la commune de SEDDOUK

Introduction

Le développement local peut être considéré comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Il dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement, à travers cette optique le réseaux de l'implantation des petites et moyennes firmes jouera un rôle essentiel pour que ce processus s'y opère, leur impact sur le territoire de l'implantation est important pour des différentes raisons qui sont à titre d'exemple : réduire le taux de chômage, avec la création de l'emplois et enrichir le territoire des différents secteurs économiques qui pousseront à avoir un marché important et qui attirera des investisseurs dans le territoire en général .

Les retombées de la localisation des PEM sur le développement local s'énoncent comme une problématique importante qu'il faut analyser. Une enquête préétablie par un questionnaire déposé auprès des entreprises qui activent à la commune de SEDDOUK nous a permis d'approcher cette problématique.

Afin de débattre cette thématique, une première section portera sur la localisation et leurs facteurs de localisation en Algérie.

La deuxième section portera sur la spécificité de la commune de SEDDOUK, (présentation et situation économique), la présentation du questionnaire réalisé auprès des responsables des entreprises et l'entretien avec les élus locaux.

La troisième section sera une synthèse de résultat qui fera l'objet évidemment de la confirmation ou la négation de l'hypothèse supposée au début de ce travail.

Section 1: Localisation des PME en Algérie, quelle approche ?

L'Algérie a connu une croissance économique dans ces dix dernières années grâce à une hausse des recettes pétrolières, et une politique macro-économique, il ne faut pas nier aussi que la contribution des PME joue un rôle essentielle dans les recettes réalisées.

Son importance est capitale comme facteur de stabilité économique et cohésion social, elle renforce l'économie et apporte plus de souplesse.

Depuis 1998 le secteur privé dépasse le secteur public, elles représentent un taux de 60% de la valeur ajouté hors hydrocarbure et créaient d'avantage de poste de travail, elles sont à l'origine de 78% du PIB hors hydrocarbure en 2005¹, et elles sont à la base de création de l'emploi (1233073 professions)² entre employeurs et salariés).

Cependant le manque des ressources et l'absence de capacité technique suffisantes empêche la PME algérienne de s'adapter aux dynamique de marché qui s'accélère avec la transformation et la diversification des formes de concurrences qui ont conduit à la compétition multicritères, de ce fait la PME restera comme même un avantage et indispensable pour l'économie d'un pays.

1.1.Aperçu de la PME en Algérie

Le contexte de la PME en Algérie présente souvent des difficultés aux chercheurs qui souhaitent travailler sur le concept, car il existe de nombreuses définitions ainsi il est difficile de présenter une bonne détermination comme le souligne Morel et Julien⁽³⁾¹⁹⁸⁶, « La PME est un concept flou dont les définitions varient », ce qui fait sa fondation sur plusieurs critères à savoir : le chiffre d'affaire, le nombre de salaires.

Ce qui concerne l'Algérie, la définition de la PME est fondé sur trois critères : les effectifs, le chiffre d'affaire, l'indépendance de l'entreprise, Dans l'article N°04 du journal

¹ Rapport du ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat «politique d'appui à l'innovation dans la PME », février 2007.p.7

² Synthèse effectué à partir de donnes des bulletins d'information n° : 08, 10, 12,14 op.

³ Cité in MOULOUDI (Hocine), « Identification des facteurs de performance des PME algérienne privées dans le secteur agro-alimentaire et textile », Université du Québec, octobre 1993, P.32

officiel⁴, la PME est définie (quel que soit son statut juridique): comme étant une entreprise de production de bien et/ou de services.

- Employant une (1) à (250) personnes;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars;
- Et qui respecte les critères d'indépendance (elle dépend jamais de l'état).

Les différents types d'entreprises se présentent comme suit :

- a) **Très petite entreprise (TPE)** : est une entreprise dont l'effectif est entre (1-9) salariés et dont le chiffre d'affaire n'excède pas 20 millions de DA ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions de DA;
- b) **Petite entreprise (PE)** : est une entreprise dont l'effectifs est entre (10-49) salariés et dont le chiffre d'affaire n'excède pas 200 Millions de DA et bilan annuel n'excède pas 100 millions de DA ;
- c) **Moyenne entreprise (ME)** : est une entreprise dont l'effectif est entre (50-250) salariés et dont le chiffre d'affaire est entre 200 Millions et 2 Milliard de DA, ou un total du bilan annuel est entre 100 et 500 Millions de DA.

1.1.2. Les caractéristiques des PME Algériennes

La PME Algérienne présente un certain nombre de caractéristiques qui sont :

- Les PME sont plus concentrées dans des niches que le secteur public a délaissées.
- Les entreprises sont plutôt familiales.
- Une partie des activités de l'entreprise se pratique dans l'informel.
- Le marché des entreprises est principalement local.
- La collaboration des entrepreneurs et les autorités pliques.
- Les techniques de croissance sont non maîtrisées et non utilisées.
- Les PME algérienne possèdent des ressources sous-utilisées doté d'un environnement propice aux affaires⁵.

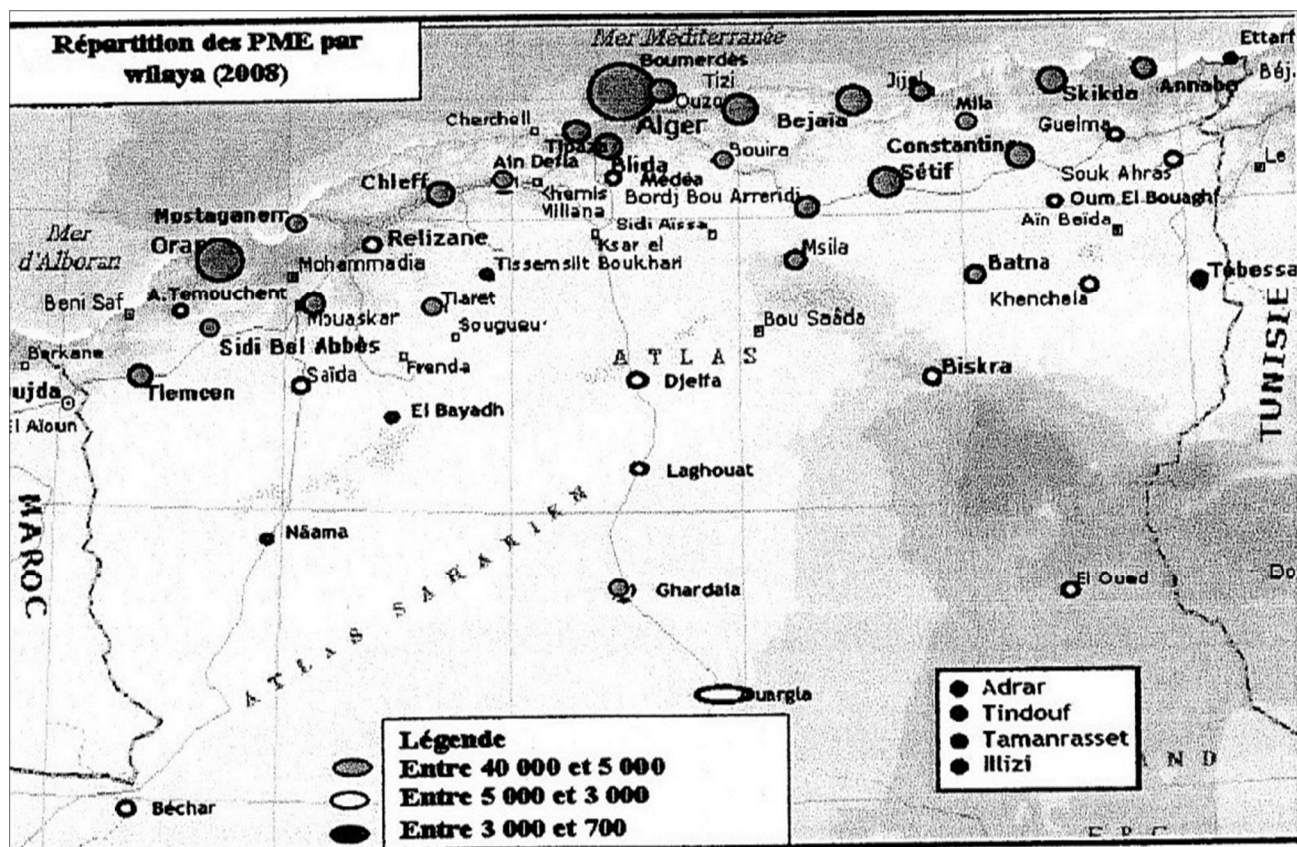
⁴ Journal officiel de République algérienne démocratique et populaire, Lois N° 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise(P.M.E).

⁵ Op.cit. MOULOUDI (Hocine).

1.2. La localisation géographique des PME en Algérie

Dans le local on remarque qu'il y a une très forte répartition géographique des PME aux alentours des 48 wilaya, elles se concentrent généralement autour des grandes agglomérations dont le nombre excède 5000 entreprises, Alger constitue un pôle de concentration de l'activité économique, 1846 entreprises pour 100000 habitants, ce qui n'empêche pas de dire qu'il y a un déséquilibre et ceci est expliqué par un déséquilibre de l'agglomération, où elles se localisent plus généralement au nord ce qui conclut à dire que les PME s'implantent où il y a plus de population ce qu'ils leurs procurent en amont la main d'œuvre qualifiée promotrice et en aval les débouchés pour les produits et services, les infrastructures économiques de base (les réseaux routiers, les ports...etc.) . Cependant, le faible taux de localisation dans les hauts plateaux et le sud, régions dans lesquelles les conditions climatiques sont défavorables à l'activité économique.

Figure N°04 : Répartition des PME par wilaya

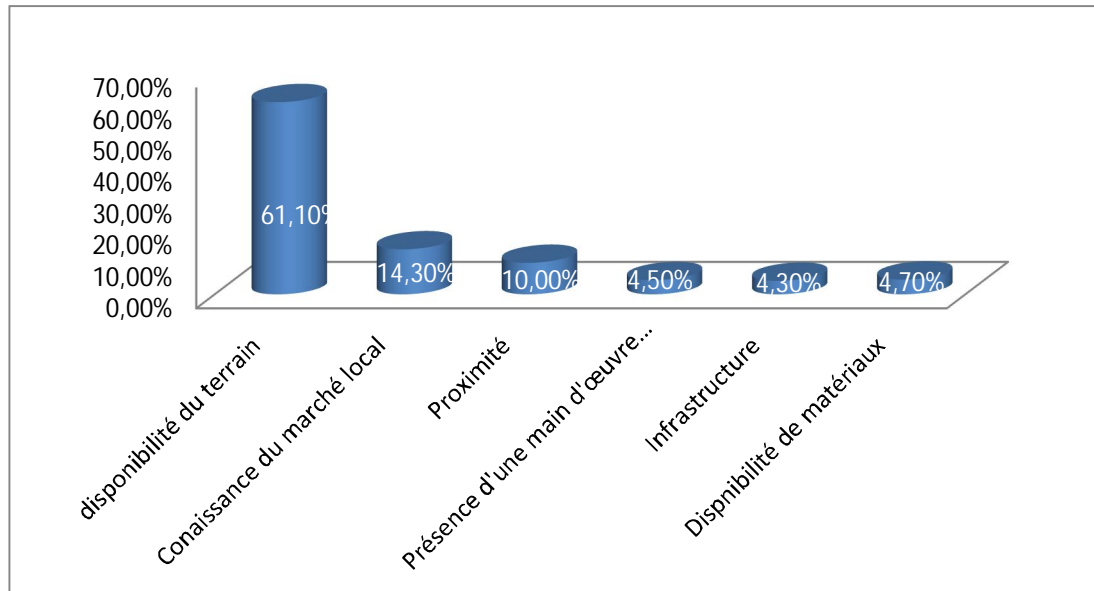


Source : DJEMAI (Sabrina), « Essai d'analyse des facteurs déterminant de la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », mémoire de magister en science de gestion, 2010, P76.

Les entreprises sont créées par des investisseurs, en majorité de la région, déjà installées dans une activité commerciale et artisanale, leur choix d'implantation est causé

généralement par la disponibilité des terrains qui est présenté par un taux de 62.1%.et bien d'autres facteur qui seront illustré dans la figure suivante :

Figure N°05 : Raisons de choix de l'emplacement



Source : BELMIHOUB MC : « le comportement de l'entrepreneur face aux contraintes institutionnelles : approche à partir de données d'enquête et de panels sur la PME privée en Algérie » Communication au colloque international « création d'entreprise et territoire », Tamanrasset : 03 et 04 Décembre 2006.P3

1.3. Les facteurs de la localisation des PME Algérie

Il existe un certain nombre de facteurs de localisation auxquelles les entreprises algériennes doivent prendre compte⁶ :

- **La nature du relief du terrain:** l'entreprise cherche à s'implanter dans un espace qui comporte une zone géographique moins montagneuse, ou dans des régions climatiquement moins sévères qui arrangerait les travailleurs, et les employeurs.
- **L'accès aux marchés importants:** la PME peut également choisir de s'implanter dans un espace qui présente des parts de marché importantes au niveau local, où elle pourrait bénéficier de la concurrence pour avoir plus de profit, si elle décide de s'introduire « la plupart des villes ayant connu un essor précoce ont bénéficié d'une localisation offrant un bon accès aux marchés environnants, ce sont des villes portuaires, soit des villes frontalières, soit des villes constituant un réseau de

⁶ DJEMAI (Sabrina), « Essai d'analyse des facteurs déterminant de la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », Mémoire de magister en science de gestion, UMAB de Béjaia, 2010, P.79-81.

communication dont elles étaient le centre comme Rome ou les villes de foire de moyen âge situé sur des nœuds infrastructures »⁷.

- **Le facteur de transport** : était parmi les premier débats de la localisation, en effet si une entreprise décide d'un emplacement qu'elle conque, il faudrait qu'elle s'implante au plus près du lieu de matière première afin de minimiser son coût de transport, et pour qu'elle prend compte de ces deux composantes qui sont le transport de matière première de la source vers l'entreprise et le transport des produits finis de l'entreprise vers le marché.
- **La main d'œuvres:** ce facteur a été expliqué au pare avant ce titre, en effet la plus part des PME algérienne se concentre dans un espace peuplé où il se trouve une main d'ouvre potentiel qui est à la fois moins chère et qualifiée.
- **La matière première:** l'entreprise peut prendre la décision de s'implanter dans des lieux où elles se trouvent abondantes, ou tout simplement dans un terrain qui est riche en ressources.
- **Les infrastructures** : jouent un rôle important dans la détermination des choix de la localisation, l'entreprise souhaite avoir accès à l'infrastructure de base, les autoroutes, branchement ferroviaires, électricité afin de faciliter mieux le déplacement de sa marchandise et de profiter du réseau de liaison avec les grand centre économique.
- **Le milieu industriel:** l'environnement industriel peut imposer aux entreprises de choisir de se localiser dans des lieux qui se caractérisent par la proximité des entreprisses, à simple définition le milieu industriel est la concentration de l'activité économique elle génère différents économies externe⁸ dont l'entreprise bénéficie avec le temps , selon Aydalot : « L'entreprise n'est pas un agent isolé n'ayant de relations avec des fournisseurs de matières brutes d'un côté et un marché final de l'autre, mais un élément d'un processus productif complexe, intégré au sein d'une chaine de relations annexes. L'établissement d'une proximité élevée avec fournisseurs et clients est nécessaire pour minimiser les couts de déplacement des biens, des informations techniques, financiers, commerciales de circuler »⁹.

⁷ CROZET (Matheu) et MYER (Thierry), « entre le globale et le local, quelle localisation pour entreprise ? In les nouvelles logique de l'entreprise », Cahier français n°309, juillet -Aout 2002.

⁸ **L'externalité** caractérise le fait qu'un agent économique crée par son activité un **effet externe** en procurant à autrui, sans contrepartie monétaire, une utilité ou un avantage de façon gratuite, ou au contraire une désutilité, un dommage sans compensation.

⁹ AYDALOT (philippe) : « Economie régionale et urbaine ».Edition Economica, Paris, 1985, P.75

Section 2 : Milieux d'étude et enquête de terrain

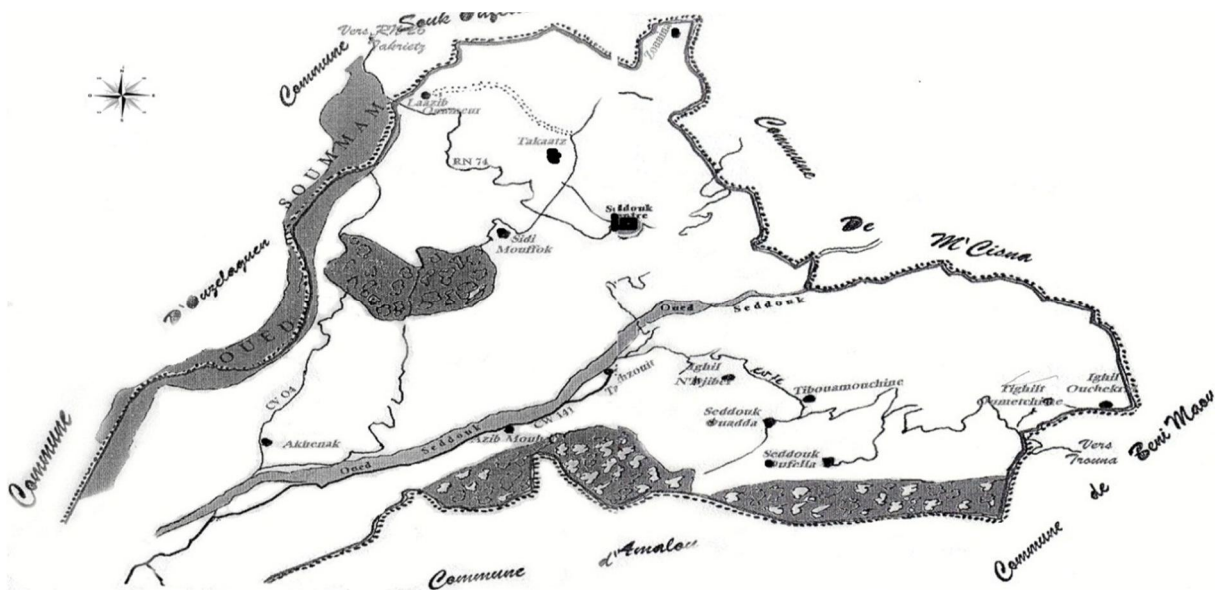
Cette deuxième section présentera le milieu d'étude, c'est-à-dire le lieu de déroulement de l'enquête qui est la commune de SEDDOUK, et la structuration du guide d'entretien.

2.1. Présentation de la commune

SEDDOUK dit « tezi- el djemaa » auparavant dont la principale source agricole qui est l'olive et les figes se situe dans la partie haute de la vallée de la Soummam à environ 7 Km et 412 m d'altitude, elle est également le chef lieux de la Daira qui se compose de la commune de: M'sicna, Amalou, Bouhemza , et de SEDDOUK dotée d'une superficie 94,42 km², cette dernière se localise 60 KLM du chef-lieu de la wilaya de Bejaïa et à 220 klm de la capitale d'Alger, la commune est entouré de 14 villages.

La commune de SEDDOUK dispose d'un réseau routier constitué principalement de la route nationale N°74 qui la relie avec l'espace wilaya de Setif et de Béjaia (souk oufela et Bougaa successivement). La commune géographiquement est délimitée au nord: par la commune de Souk-Oufela, au sud : par la commune de Amalou et Beni-Maouche, à l'Est : par la commune de M'Cisna, et à l'ouest : par la commune d'Ouzaleguen. La carte géographique ci-dessous le montre ainsi:

Figure N°06 : Carte géographique de la commune de SEDDOUK



Source : document établie par l'APC de SEDDOUK.

La commune de SEDDOUK se caractérise par une forte densité de la population au Km², sa forte urbanisation avec une densité de 18 hab. /km², et avec une population qui dépasse 20000 habitants.

➤ **La nouvelle structure administrative de la commune**

La commune de SEDDOUK est constituée par quatre commissions permanentes, en ajoutant l'investissement, la santé, l'hygiène, l'environnement, le tourisme, artisanat, l'hydraulique, l'agriculture, les affaires sociales et la jeunesse, des secteurs qui n'existaient pas dans code communal précédemment. Cette nouvelle conception du code communale favorise une décentralisation meilleure de la commune qui sera répercuté sur le cas de développement à l'échelle locale, et les intérêts de la commune.

➤ **La situation économique et financière de la commune**

La situation économique de la commune se résume en l'existence d'une minorité d'entreprises privées qui activent dans les différents secteurs : hydraulique, bâtiment, industrie.... etc.

La collectivité locale présente une situation financière critique, avec un taux d'endettement élevé dans les années 2005 et 2006, dont on peut la juger comme la pire période qu'a connu la commune ces dix dernières années, plusieurs raisons ont causé ce moins valant de sa balance financière, et ce qui la poussé à se procurer de l'aide de la part des autres collectivités voisines, cet endettement s'explique par :

- Le manque de prévisions et planification pour faire face aux dépenses imprévues ;
- Le manque de financement suffisant pour faire face au marché actuel ;
- Les dépenses irrationnelles dues à la mauvaise gestion du patrimoine mobilier et immobilier ;
- Et enfin un autofinancement faible.

Malgré cette situation financière critique auparavant, à l'heure actuelle, elle dispose d'un patrimoine productif potentiel avec la création des nouvelles richesses qui dépendra de sa vocation agricole, à titre exemple on peut citer :

- Achèvement d'un aratoire communal : qui pourra générer un plus dans les prélèvements fiscaux de la commune.
- Aménagement du marché hebdomadaire : un marché important vue que c'est un lieu de croisement des différents vendeurs venant de partout, dont sa soumission peut aller

jusqu'à 110 millions de centimes. Evidement il portera un plus dans la fiscalité d'une façon spécifique, et une variété de produit que le client pourra se procurer.

- L'encouragement des nouveaux investisseurs à exploiter la zone d'activité qui se trouve au niveau du quartier El Mizab (un rassemblement en nombre limité de la PME). Une petite zone qui reste quand même potentielle qui pourra générer des prélèvements fiscaux importants à la commune et qui va booster le marché local.

La participation de la commune est nécessaire pour le développement local de la région, de ce fait quelques projets importants maintiennent le bon déroulement du développement à l'échelle local, et qui sont :

- La construction d'une salle omnisport ; qui pourra favoriser l'activité sportives des jeunes de SEDDOUK ;
- Construction des terrains de proximités pour les différentes besoin de la population local ;
- Réalisation d'un jardin pour enfants ;
- Construction de château d'eau qui pourra favoriser le domaine hydrique en eau potable ;
- L'aménagement des routes et réalisation de nouvelles voies qui permettra au « parc automobile » d'élargir et de libérer la circulation des véhicules.

Toujours dans cette même conception économique, la commune propose souvent à la tutelle d'inscrire des projets afin de créer plus d'emplois possibles, cette suscription des projets peut être dans les PSD (Plan Sectoriel Développement), PCD (Plan Communal Développement), BW (Budget Wilaya) ou autofinancement c'est-à-dire le BC (Budget Communal), dont seront présenté dans ces tableaux suivant :

Tableaux N°03 : Situation budget de Wilaya (APC de SEDDOUK)

Chapitre	Article	Section	Libelle	Numéro projets	Taux
951	241	9510	Aménagements et revêtement divers accès aux divers village sur 2000M	07-juil	76.08%
951	281	9511	Revêtement de la route Tibouamouchine	54/2012	56.64%
952	280	9521	Réfection AEP Zhun	20/2009	98.8%
952	280	9521	L'installation pompe à la station de refoulement AEP de Seddouk et environ	51/2010	98.28%
952	281	9520	Réfection conduite AEP Tibouamouchine. Seddouk ouadda et ighil N'djiber (1ere tranche)	21/2009	69.53%
952	281	9521	Réfection Conduite Fourrage vers station N°01	95-01/2011	62.73%

Source : document établie par l'APC de SEDDOUK.

Ce tableau nous montre les taux de réalisation des projets qui dépassent les 50% et qui déterminent la situation actuelle, des projets qui interviennent particulièrement dans l'amélioration des infrastructures publiques (conduite d'eau potable, réseaux routier...etc.).

Tableaux N°04 : Situation de PCD de l'APC de SEDDOUK

Chapitre	Article	Section	Libelle	Numéro du projet	Taux
951	280	9511	Aménagement et revêtement piste reliant a la RN 74 sur 200 m	5,59113E+11	37.25%
951	280	9511	Aménagement et revêtement de différentes ruelles, au centre de la commune	5,79313E+14	16.21%
952	280	9520	Achèvement assainissement village Ighil N'djiber sur 3000 m	5,39213E+14	46.05%
952	280	9520	Etude et réalisation du réseau d'assainissement à SEDDOUK sur 750 m	5,39213E+14	31.34%

Source : document établie par la commune de SEDDOUK.

Ce tableau nous montre quelques projets relevant du domaine des PCD (Plan Communal de Développement), avec leur taux de financement.

Ces projets deviennent importants économiquement lorsque ils sont générateurs d'emplois et qui procurent une aide fiscale, tout de même le degré de développement de la commune reste très minime vu que les investisseurs manquent cruellement, il y a lieu d'encourager les investisseurs à s'installer au niveau de la région, tout en leur facilitant les procédures.

2.2. Présentation du questionnaire et guide d'entretiens

Afin de cerner mieux notre problématique de recherche, il est important d'élaborer un questionnaire administré à la fois aux responsables des entreprises, et entretiens avec les élus locaux de la commune, cette section en effet fera, l'objet d'analyse à partir de cette démarche.

On a pu déposer 30 questionnaires aux près de ces PME implanté au niveau de territoire communal, seulement 19 entreprises qui nous a répandu pour des raisons que nous nous ignorerons.

2.2.1. Structuration du questionnaire

Notre questionnaire d'enquête de terrain comprend plusieurs types de questions à savoir :

- **Des questions ouvertes** : qui donne la liberté d'expression à l'enquêter dans des questions qui nécessitent généralement une réflexion personnelle et auxquelles on ne peut envisager une réponse préalable. A titre d'exemple :

- Comment voyez-vous le marché communal dans le cadre de votre activité ?

- **Des questions fermées** : celles-ci donnent au répondeur la possibilité de choisir parmi une série de choix formulées à l'avance, celles qu'il estime plus cohérente. On distingue deux types de questions fermées :

a) **Les questions fermées dichotomiques**: ce type de question donne aux sondés le choix entre deux réponses (Oui ou Non). A titre exemple :

- La mise en œuvre d'une stratégie est-elle nécessaire ?

- Oui
- Non

b) **Les questions fermées à caractère éventail** : ce type de question donne aux sondés de choisir plusieurs choix de réponse possibles, a titre exemple :

- Dans quel cadre d'amélioration du quotidien des habitants intervenez-vous ?

- Social
- Economique
- Professionnel

2.2.2. Questionnaires adressé aux responsables des entreprises (PME)

Le questionnaire est réparti en deux parties : la première partie est consacrée pour récolter les informations concernant les entreprises. La deuxième partie a pour but de soulever des questions auxquelles les responsables des entreprises vont nous répondre.

Le questionnaire comporte (24) questions dont :

- (07) questions semi-ouvertes auxquelles le sondé apportera plus d'éclaircissement et de précisions ;
- (07) question ouverts ;
- Et le reste des questions (10) : sont des questions à caractère éventail (c'est-à-dire le sondé pourra choisir entre les réponses proposées) et des questions à nature directe du genre (sexe, âge, année de création de l'entreprise ...etc.).

L'ensemble du questionnaire se porte sur des points essentiels qui sont :

- 1- Caractéristiques des entreprises enquêtées à savoir leur domaine activité, leur statut juridique,...etc;
- 2- Localisation des PME (raisons de l'implantation) et considération du territoire ;
- 3- Interface PME/développement local, qui est basé essentiellement sur la création de l'emploi.
- 4- Interface PME/collectivité local.

2.2.2.1. Caractéristiques des entreprises enquêtées :

Cette partie comporte (10) questions qui se composent comme suites :

- les questions de (01) à (05) portent sur les informations qui touchent les entreprises à savoir leur nature, leur forme juridique (SNC, SARL, SPA,...etc.), et leur part de profit.
- Les (05) questions restantes : La première permet de déterminer la concurrence dans le secteur d'activité. La seconde permet de déterminer l'intérêt des PME pour le choix de leur secteur d'activité. La troisième question consiste à identifier si les PME nécessitent la mise en place d'une stratégie. Et enfin, les deux dernières permettent d'identifier la procédure et les critères les plus adoptés pour élaborer une stratégie.

2.2.2.2. La localisation des PME et considération du territoire

Cette partie comporte principalement (02) questions qui ont pour but d'exprimer les déterminants de la localisation, et considération du territoire. Il faut noter aussi qu'on peut ajouter d'autres questions à cette partie qui touche cette notion de « la localisation » qui sont : la facilité ou la difficulté d'investir et de s'implanter dans la commune de SEDDOUK (à titre d'exemple la question n° :16 et 19) plus exactement c'est une partie qui se caractérise par des questions ouvertes aux gérants des entreprises qui vont nous permettre d'avoir une vision assez large de cette thématique.

2.2.2.3. Interface PME/ développement local

Elles comportent (04) questions, qui ont pour objet dès les analysés sur le facteur principal qui est l'emploi (nombre d'emplois créées), le renforcement des capacités des habitants qui exercent leurs travaux au sein de ces PME, et enfin la contribution de leurs entreprises aux développements du territoire ou plus exactement est-ce-que le développement local est un principal objectif pour les entreprises ?

2.2.2.4. Interface les PME/collectivité locales

Cette partie comporte (08) questions : elles se portent sur ces différents axes qui sont comme suites:

- les avantages que pourra porter l'administration locale auprès de ces entreprises installées au niveau de la commune;
- les attentes des responsables de ces petites entreprises aux près des collectivités locales afin de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés ;

2.2.3. L'entretien adressé aux élus locaux de la commune de SEDDOUK

Le développement local est une notion qui est liée beaucoup plus à la décentralisation, donc il est important d'établir un questionnaire adressé aux élus locaux, à savoir le P/APC avec ces deux adjoints et le secrétaire général.

L'entretien comporte exactement (12) question dont (05) sont semi-ouvertes car elles sont accompagnées d'invitation qui doivent porter sur des précisions par le sondé et les (05) restantes sont ouvertes ou on laissera le champ au répondant de nous fournir plus de précision.

L'ensemble des questions soulevées peuvent être répartis sur trois axes qui sont :

- 1) L'investissement dans la commune et la stratégie mis en œuvre pour rendre le territoire attractif.
- 2) Le secteur de la PME et sa contribution au développement local, avec le rôle de la collectivité qu'elle pourra jouer auprès de ces entreprises.

2.2.3.1 L'investissement dans la commune de SEDDOUK

Cette partie comporte (04) questions, la première consiste à déduire l'avis des élus locaux concernant l'investissement d'une manière générale, la seconde permet de déterminer la situation économique de la commune de SEDDOUK. La troisième consiste à identifier les différents problèmes qui freinent le développement de la commune de SEDDOUK. Et la dernière permet de définir la stratégie de l'APC de SEDDOUK pour rendre leur territoire plus attractif et plus développé.

2.2.3.2 Le secteur de la PME et sa contribution au développement local

C'est la partie qui a un nombre important de questions, elle compte huit (08) questions en tout. cette partie touche essentiellement le secteur de PME à SEDDOUK, sa rentabilité, sa part d'impôt, sa contribution au développement local au niveau de la collectivité territoriale et la divergence des PME exerçant dans le territoire communal bien évidemment que pourront apporter les élus locaux comme conseils aux gérants des PME et pour les nouveaux créateurs de l'entreprise, cette partie comporte aussi le rôle de la collectivité auprès des PME qui se distinguent par les facilités qu'elles pourront fournir au niveau du territoire communal.

L'intégration de ces entretiens effectués auprès de ces élus locaux, compléterons l'analyse des données collectées dans le questionnaire adressé aux élus locaux.

Section 3: Résultats de l'enquête et analyse des données

Dans le cadre de notre enquête, nous avons collecté 19 questionnaires déposés auprès des entreprises communales. Cette section nous permettra d'analyser l'échantillon sur 4 axes possibles, à savoir : les caractéristiques des entreprises enquêtées, la localisation des PME (facteurs d'implantation), les interactions entre : PME et le développement local (création de l'emploi) et PME et collectivité local.

La notion du développement local est fortement lié à celle de la décentralisation qui est souvent présenté par la « la commune », de ce fait l'entretiens avec les élus locaux est nécessaire pour savoir l'intérêt qu'accordera la collectivité locale aux PME localisés au sein du territoire communal.

3.1. Caractéristiques des entreprises enquêtées, et marché local

Ce tableau ci-dessus nous montre les différentes entreprises enquêtées en fonction de leur statut juridique, leur date de création, effectifs employés et secteur d'activité.

De ce fait on analysera ce tableau sur trois formes qui sont

- Par le statut juridique de la PME le plus répandu ;
- Par nombre d'employé (effectifs embouchés) qui déterminera la forme de l'entreprise (très petit entreprise, petit entreprise, moyennes entreprise et très grandes entreprises) au sein de la commune ;
- Par secteur d'activité.

Dénomination de la forme juridique citée dans le tableau

- SPA : société par action ;
- SNC : société en nom collectif ;
- SARL : société à responsabilité limitée ;
- EI : entreprise individuelle ;
- ETS : entreprise de travaux spécialisé

L'analyse de nos données se portera sur 19 entreprises, qui s'activent au niveau du territoire local, on les a classé, par nom et statue juridique, par date de création, par nombre d'employés et en fin par domaine d'activité.

Tableaux N°05: Les principales entreprises enquêtées

Nom et statut juridique	Date de création	Effectifs employé	Secteur d'activité
SPA, Amimer construction	2005	204	Construction, travaux publics
EI, ETB-TCE Alloune Azddine	2006	35	Construction, travaux publics
SPA, Numidie Melloui	1998	54	Construction, travaux publics
SPA, Amimier énergie	1992	500	Industrie
SARL, BCGSSomam	1997	15	Agro-alimentaire
SNC, Ecotep	1999	111	Construction, travaux public
SNC, khoudja	2006	22	Agro-alimentaire
SNC, Mecatours	1992	11	Industrie
EI, Biscuiterie	2013	12	Agro-alimentaire
SNC, Noui	1998	60	Construction, travaux publics
SNC, SIFAB	1999	7	Agro-alimentaire
EI, ETB-TCE Maddi Nacer	2006	30	Construction, travaux public
EI, ETB-TCE-EGTPH ,MethiaDjamel	2008	25	Construction, travaux publics
EI, ETP-EGTPH Moussous	2009	32	Construction, travaux publics
EI, ETB-TCE Assbai Mehfoud	2007	30	Construction, travaux publics
SPA, SOMACOB	1981	148	Industrie
EI, TCE-ETB Melloui	2005	37	Construction, travaux publics
EI, ETB Ait khelifa Nadir	2005	33	Construction, travaux publics
ETS, Hamdouni	2009	43	Industrie

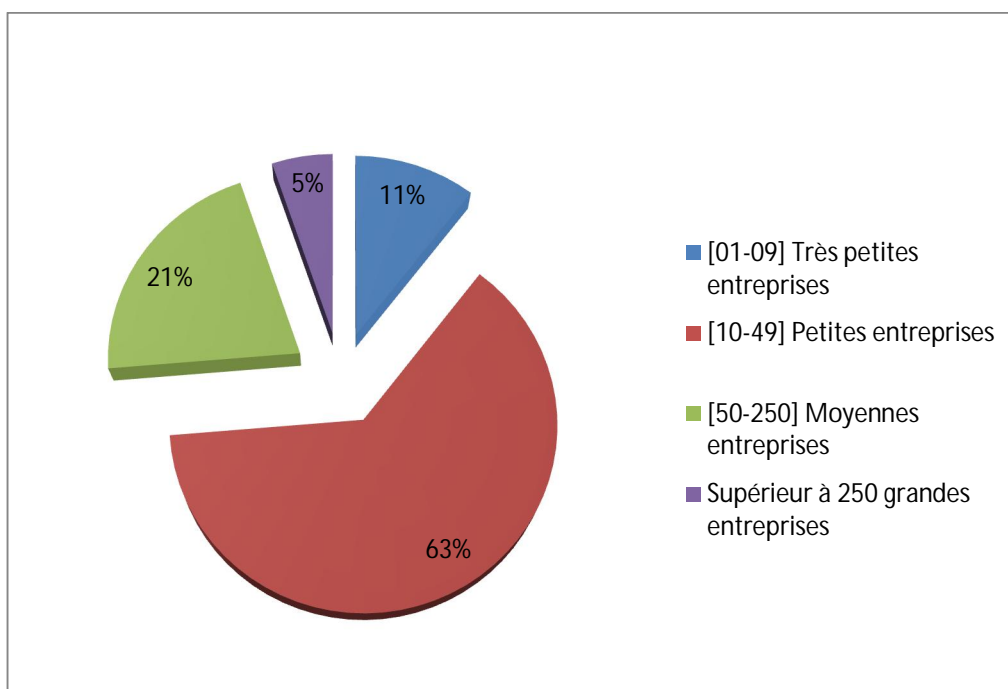
Source : Notre enquête de terrain

Ce tableau nous donne un aperçu sur les caractéristiques des PME qui activent au sein de la commune, par leurs : statuts juridique, date de création, nombre d'effectifs, et par secteur activités.

3.1.1. Répartition des PME selon la taille

On constate que l'échantillon, contient une seule grande entreprise (avec un nombre d'effectifs qui dépasse les 250 employés) et le reste sont des PME dont elle est dominante, ce qui nous montre le secteur suivant :

Figure N°07 : Répartition des PME selon la taille (effectifs employés)



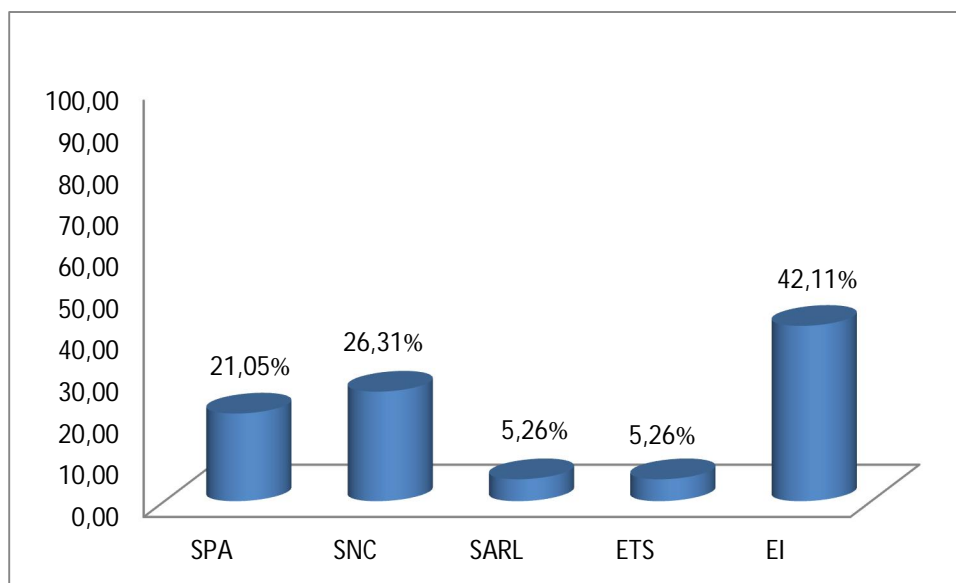
Source : Etablie à partir de notre enquête de terrains.

Cette figure nous montre la domination de la petite entreprise avec un taux qui est près de 63% et qui est suivie de la moyenne entreprises qui un taux de 21%, la très petites entreprises et la grande entreprise présente que 16 % en total d'échantillon étudiant. En effet cette petite entreprise est plus facile à créer, que la moyenne entreprise, vu qu'elles ne disposent pas un très grand nombre de salaires.

3.1.2. Répartition des PME selon la forme juridiques

Le second constat qu'on pourrait faire c'est la domination des entreprises individuelle avec un taux de 42.11% pour la simple raison que leur créateur trouve beaucoup de facilités à se tourner vers ce statut juridique que d'autres (en effet cette entreprise individuel ce caractérisent par son nombre limité de salarier) , par ailleurs c'est la forme la plus répandu de l'échantillon étudiée (le statut le plus répandus dans le domaine de construction) , il est suivie par les forme juridique SPA et SNC avec un taux qui ne dépasse pas 27% et pour finir la SARLE et la ETS , ne dépasse pas 6%, qui est énoncé dans la figure ci-dessous :

Figure N°08 : Les principaux statuts juridiques des PME de la commune de SEDDOUK



Source : notre enquête de terrains.

3.1.3. Analyse de la concurrence par secteur d'activité

La remarque qu'on pourra apporter afin de conclure sur les caractéristiques des PME implantées dans la commune, l'échantillon étudié présente trois secteurs les plus répandus qui sont : le secteur de construction, l'industrie et l'agro-alimentaire et d'autres secteurs territorial communale.

Il faut noter aussi que l'analyse s'effectuera toujours par pourcentage afin de nous faciliter l'étude de l'échantillon.

Tableaux N°06 : Les secteurs d'activités des PME avec la variation de la concurrence localisée dans la commune.

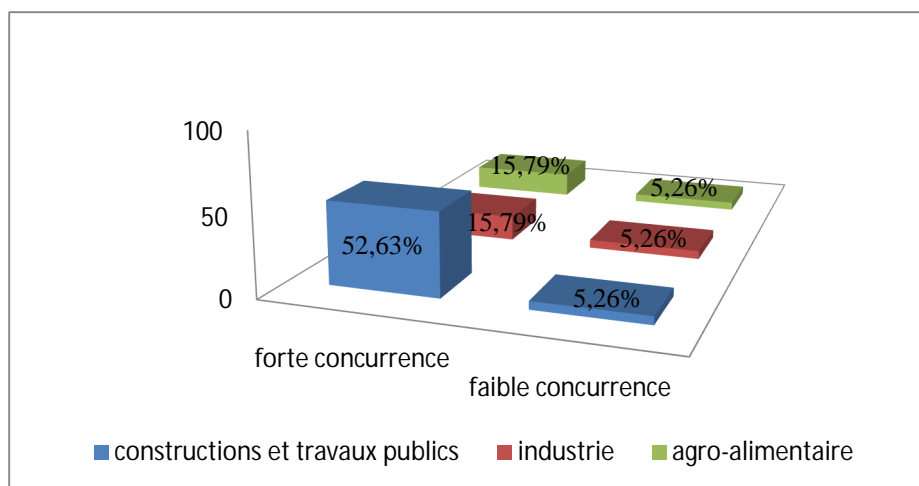
secteur d'activité	forte concurrence	faible concurrence	nombre d'entreprises	pourcentage par secteur
construction et travaux publics	10	1	11	57,9
Industrie	3	1	4	21,06
agro-alimentaire	3	1	4	21,06
Total	16	3	19	100

Source : Notre enquête de terrain

On constate que le secteur le plus dominant est le secteur de construction avec 51.9% du total des secteur étudié, cela s'explique par la facilité de création des entreprises dans ce domaine d'activité et par la demande du marché communal au différents projet à l'usage de bâtiment et infrastructures publiques, suivie par le secteur d'industrie , qui présente 21.06% , un taux qui égale le secteur de l'agro-alimentaire .

La figure ci-dessus fera l'objet d'analyse du marché local aux niveaux concurrentiels du secteur choisis.

Figure N°10 : L'amplitude de la concurrence selon le secteur d'activité.



Source : Notre enquête de terrain

L'analyse concurrentielle des secteurs d'activités, nous montrent qu'il y a une très forte concurrence dans le domaine de construction et travaux publics avec taux 52.63% (un taux qui est expliqué par le nombre important qui s'activent dans ce secteur) , qui est suivie

par un taux égal des secteurs de l'agro-alimentaire, et l'industrie qui est de 5.26%, le marché local alors présente une forte coassurance sur les secteurs étudiés.

Dans l'analyse qui suivra, on s'intéressera aux engagements des PME en matière d'investissement et les réseaux de coopérations qui ce passe au niveau de ces petites dimension qui sera démontrées dans le tableau ci-dessous :

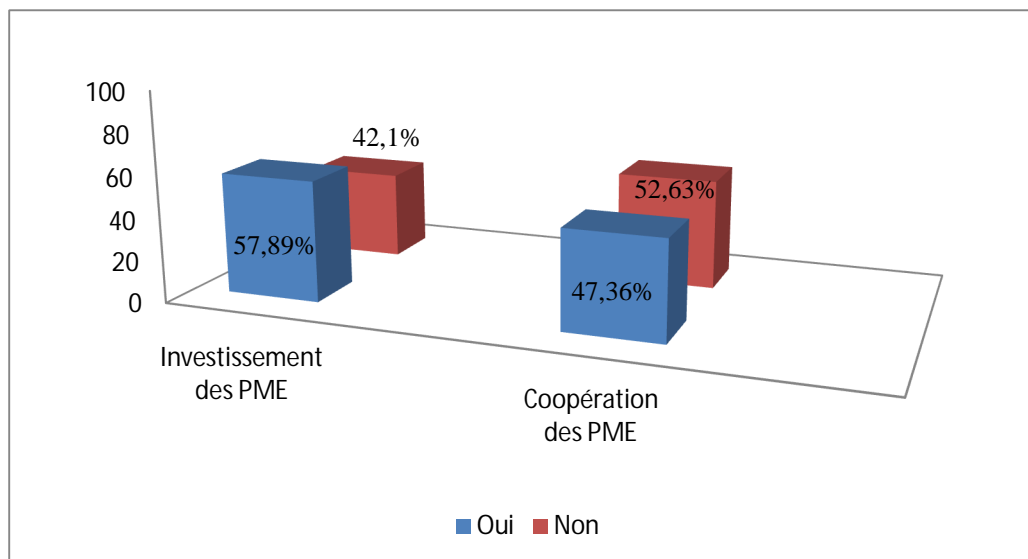
Tableaux N°07 : Investissement des PME et réseaux de coopération

	Investissement des PME	Coopération des PME
Oui	11	9
Non	8	10

Source : notre enquête de terrain

Afin d'illustrer ces tableaux, nous avons procédé à l'interprétation en histogramme et en pourcentage dans la figure ci-dessous :

Figure N°10 : Investissement et réseaux de coopération des PME



Source : notre enquête de terrains

La figure en haut , nous montre que plus de 50% des PME s'appliquent plus dans l'investissement que d'autres PME , contre seulement 42% , pour des raisons que le marché local procure plus de projet qui relèvent pas de leur domaine d'activité.

Du côté de la coopération, le réseau est peu performant c'est-à-dire, ces PME avouent qu'elles ne coopèrent pas avec d'autres pour un taux qui est de 52 % ; contre seulement 47% d'entre elles coopèrent avec des entreprises de sous-traitance, et l'investissement qui touchent leur activités, il faut noter que certaines d'entre elles, avoient qu'elles coopèrent dans des périodes d'insuffisances de matières première.

Plusieurs d'entre elles trouvent que le marché communal n'est pas doté des moyens afin de s'engager plus dans l'investissement, et qui ne procure aucune opportunité, des fois ces entreprise implanté au niveau local recourent au marché d'extérieur afin de générer plus de projets.

Le marché de la commune est pauvre économiquement, mais qui présente une certaine rentabilité des PME, en effet sa divergence dans les différents secteurs qui existent à ce niveaux est un apport non négligeable, s'orientent à des domaines plus fructueux que le secteur dominant, semble une solution pertinente pour l'épanouissement de la PME local, afin de viser le local, et l'extérieur (exportation).

3.2. La localisation des PME (facteurs d'implantations) et considération du territoire

A l'heure d'aujourd'hui l'espace présente comme une entité, et un facteur essentiel de choix d'implantation de l'entreprise, pour un créateur d'entreprise actuel la prise en compte du facteur « territoire » est à la base de sa localisation , Philippe Aydalote cite dans son ouvrage : « un facteur de localisation est ce qui est susceptible de différencier l'espace pour l'entreprise : deux lieux offrant le mêmes cout de production n'en font qu'un aux yeux de l'entreprise »¹⁰. Ces deux axes de notre analyser se décomposeront sur deux concepts qui sont :

- La prise en compte du facteur « territoire » au niveau de la commune, qui répandra, a cette question : est-ce que le facteur territoire, a été pris en considération pour le chef de l'entreprise avant son installation de la commune ?
- Ce deuxième concept portera, sur les raison de l'implantation de la PME au niveau local, et quelle est le choix le plus répandu chez les chefs d'entreprise ?

¹⁰ YADALOT (Philippe) : « économie régionale et urbaine ». Edition, Economica, Paris, 1985.P.69

- **La prise en considération du territoire**

Le tableau suivant nous donnera un aperçu sur les entreprises, de fait ou non, qui ont pris le facteur de « territoire » en compte ?

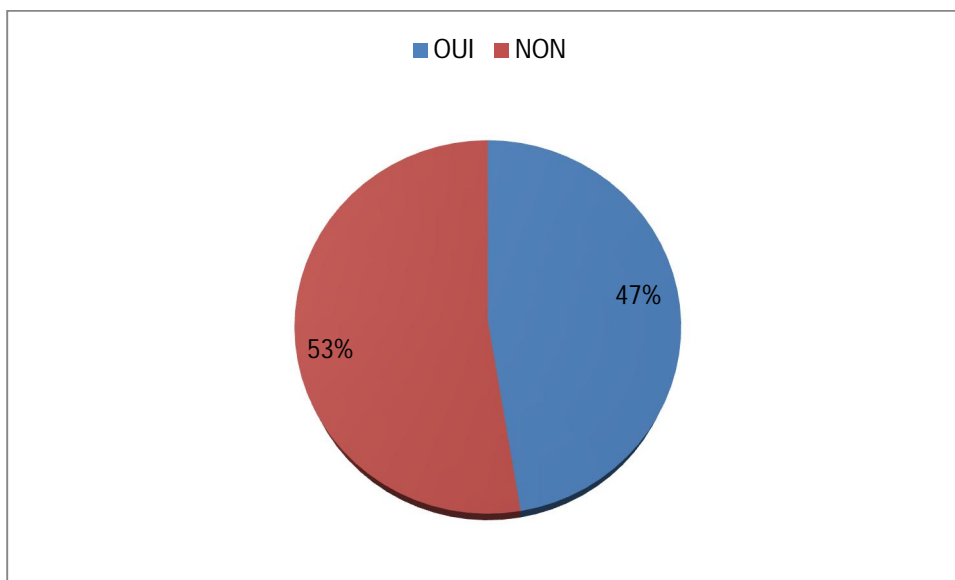
Tableau N°08 : La prise en considération du territoire

prise en compte de territoire	effectifs
OUI	9
NON	10
Total	19

Source : notre enquête de terrain

52.63% des chefs d'entreprises avouent qu'ils ne prennent pas le facteur territoire comme atout pour leurs entreprises et leurs décisions de création. Cela s'explique par : le territoire est une simple formalité ordinaire ou y a-t-il un avantage à se procurer pour les dirigeants et pour leur entité de production, contre seulement 47.37% d'entre eux qui disent que le territoire est un atout en matière de proximité et de coût de transport (que ce soit pour la marchandise ou pour les travailleurs). La figure ci-dessous le montre ainsi :

Figure N°11 : Considération du territoire



Source : Notre enquête de terrain.

- **les raisons de l'implantation des PME au niveau local**

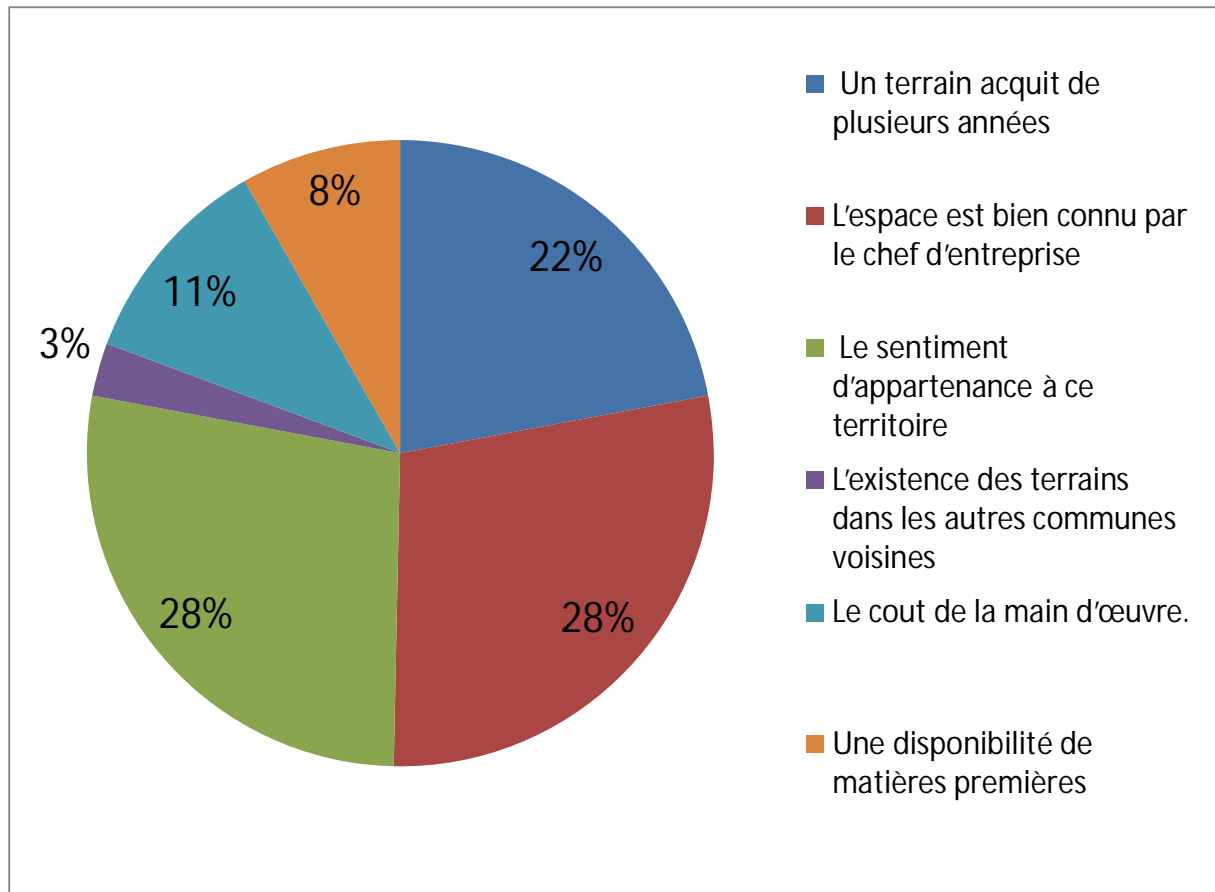
Ce deuxième concept s'effectuera sur un ensemble de choix, qui sont présentés de cette façon :

- Un terrain acquis de plusieurs années ;
- L'espace est bien connu par le chef d'entreprise ;

- Le sentiment d'appartenance à ce territoire ;
- L'existence des terrains dans les autres communes voisines;
- Le cout de la main d'œuvre;
- Une disponibilité de matières premières.

La figure ci-dessous présentera les choix de l'implantation (localisation) des différentes PME installé sur le territoire communal.

Figure N°12 : Les raisons de l'implantation des PME à la commune de SEDDOUK



Source : notre enquête de terrain

Sur 37 choix effectués par la globalité des sondés (chefs d'entreprises), le deux raison d'implantation intitulées : « l'espace qui est connu par le chef d'entreprise » et « le sentiment d'appartenance à ce territoire » présentent un taux égale qui est de 28% et qui présente un taux bien élevé comparé aux autres choix d'implantation , qui est suivie par le choix nommé « un terrain acquis de plusieurs années » avec un taux de 22%. Les autres choix qui reste ne dépasses pas les 12%, il faut noter aussi, qu'il y a peu de chefs d'entreprises qui se souci de cout de la main d'ouvre comme raison de leur installation dans le territoire, déterminé avec un taux de 3%.

La localisation des PME sur la commune de SEDDOUK réside dans la considération du facteur territoire qui génère un certain avantage en matière de cout de transports, en effet,

les choix d'implantation qui dominent et qui poussent à s'installer au niveau local c'est bien, le sentiment d'appartenance, une culture qui peut se trouver pour chaque investisseur qui souhaite s'implanter sur les lieux, pour d'autres entrepreneurs l'espace est une donnée connue chez les différents entrepreneurs.

Les élus locaux pensent que l'obstacle majeure qui freine l'implantation des PME, c'est les terrains accidentés et qui sont à vocation agricole, il faut noter qu'aussi que le foncier n'est pas géré par la commune, ce qui fait la difficulté d'attribution des terrains.

Ils ajoutent que pour la considération meilleure du territoire, pour favoriser l'installation c'est d'encourager les investisseurs, en leur facilitant l'accès aux formalités administratives, une décentralisation financière mettra en œuvre la gestion du territoire et lui permettra d'être plus attractives et plus développé.

3.3. Interface PME/ développement local

Ce troisième axe analysera, le rôle des PME localisé en niveau du territoire local à l'amélioration du cadre de vie quotidien des habitants, il se décompose de la façon suivante :

- les cadres de l'intervention des PME de la commune à savoir, le cadre social, économique et professionnel;
 - la création de l'emploi;
 - et enfin la participation au renforcement des capacités locales.
- **Intervention des PME au niveau : social, économique et Professionnel**

Le tableau ci-dessous, montre la participation des différents PME au cadre que nous avons choisi et qu'on trouvera utile, en fonction d'effectifs (nombre de fois choisie).

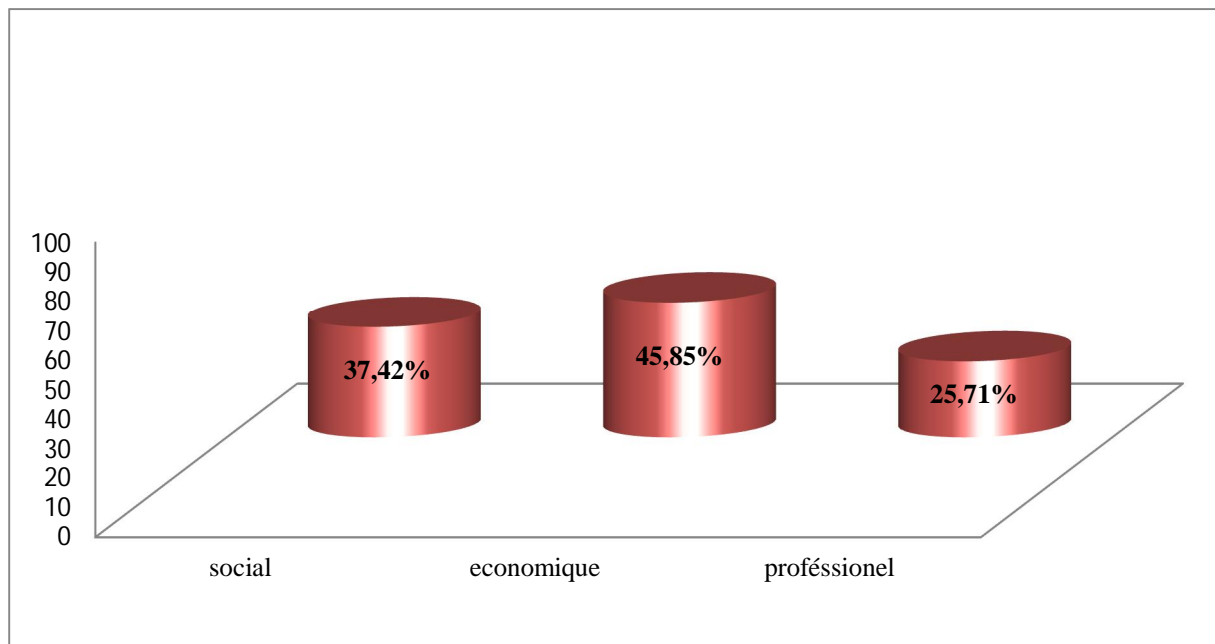
Tableaux N°09 : Intervention des PME à l'amélioration de cadre vie des habitants

Cadre d'amélioration du quotidien	Effectifs
Social	11
Economique	15
Professionnel	9
Total	35

Source : Notre enquête de terrain

Afin d'expliquer mieux ce tableaux, la figure ci-dessus portera sur l'interprétation en pourcentage des cadres d'amélioration que pourra touchés les PME, au sein du territoire choisi.

Figure N°13 : l'amélioration des cadres de vie des quotidiens des habitants au niveau local



Source : Notre enquête de terrain

La figure en haut nous montre que l'intervention des PME implanté au niveau local réside beaucoup plus sur l'amélioration de la situation économique, en leur procurant des postes qui sont assez acceptable financièrement, avec un taux de 42.85% qui est suivi par le coté social avec un taux de 37.42%, de ce fait , les PME intervienne dans les mouvements associatives qui touchent les habitants socialement, et enfin 25.71% de ces petites entreprises avouent qu'elles participent au domaine professionnel notamment avec la création d'emplois.

- **Création de l'emploi**

La création de l'emploi, constitue un élément essentiel du développement local, afin de mesurer l'influence que pourra porte les PME au niveau local, nous avons procéder à l'analyse en pourcentage de postes créés de l'année en cours, le tableau suivant fera l'objet de mettre en valeur notre analyse.

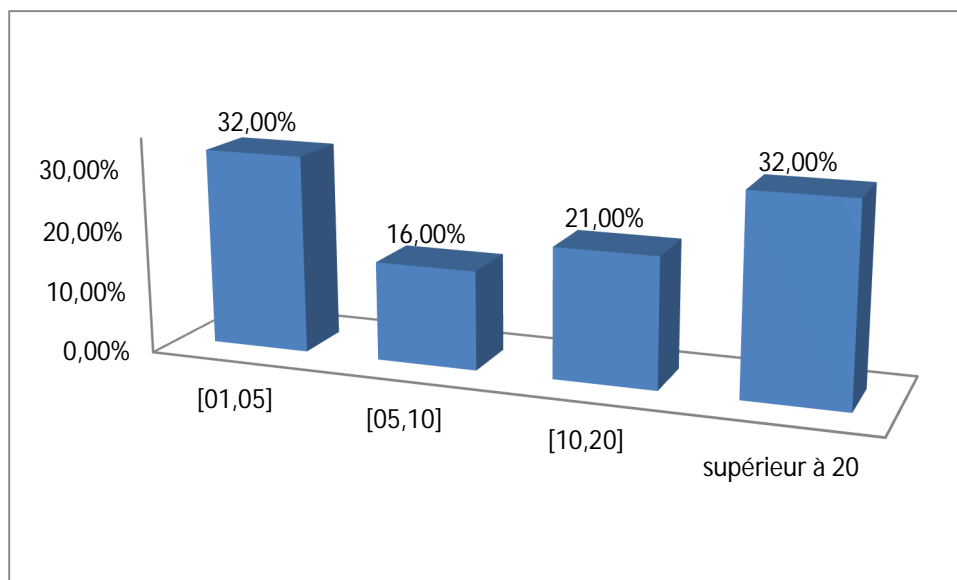
Tableaux N°10: Création d'emplois (établie par classe)

emplois créé	effectifs	fréquence
[01,05]	6	0,32
[05,10]	3	0,16
[10,20]	4	0,21
supérieur à 20	6	0,32
Total	19	1

Source: Notre enquête de terrain

La remarque qu'on peut attribuer à ce tableau, c'est qu'on voit deux classes dominantes qui sont la classe [01.05] et la classe « supérieure à 20 », dont une fréquence égale qui est de 0.32 ce qui valant de 32%, en effet la plus part des entreprises avouent qu'elles créaient entre 01 et 05 emplois ou leur création est de supérieur à 20 emplois, contre seulement d'entre eux avouent qu'elle contribue à la création de l'emplois avec un taux qui dépasse les 22%, la variation de la création de l'emplois dépend des besoins des entreprises, et l'élargissement de leur activités (domaine du bâtiment est plus générateur d'emplois que le domaine d'industrie ou l'agro-alimentaire), C'est ce qu'elle montre la figure si dessous

Figure N°14 : Taux de créations d'emplois

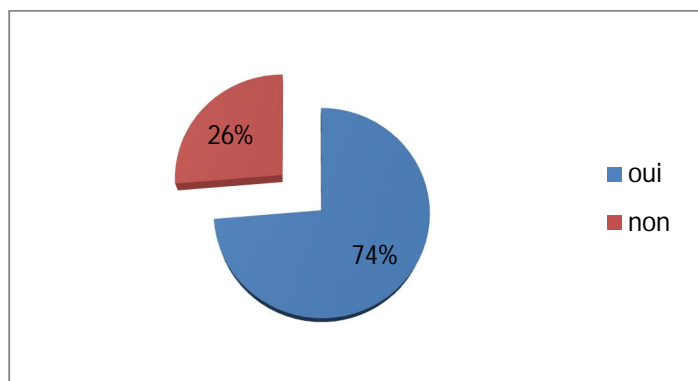


Source : Notre enquête de terrain

- **Le renforcement de la capacité locale des habitants local en matière de leur formation au travail ou qui relève des programme d'études (stage pratique)**

L'autres point essentiel, de notre analyse c'est la contribution des PME à la formation et le renforcement des capacités des habitants, la figure ci-dessous, notre montre ainsi le degré de leur participation.

Figure N°15 : Renforcement des capacités des habitants locaux



Source : notre enquête de terrain

Près de 74% des PME avouent qu'elles participent aux renforcement des capacité locales des habitants, ont les intégrant ces derniers aux programmes de formation à l'emploi , ou a des programmes d'insertion des étudiants, contre seulement 26.32% d'entre eux , évoquent qu'elles participent pas pour la simple raison que leur activité ne disposent pas des formations souhaitées, ou par ce que leur nombre d'emplois est limités , et qu'elles attendent la démission ou le licenciement d'un salarié pour qu'elles recrutent à nouveaux.

L'interface PME/développement local, de notre analyse de cas de la commune présente un vrai potentiel en matière de l'accroissement et de développement économique, la contribution de la PME au niveau local est essentielle, car d'une façon globale, la petite entreprise est un moteur de création de l'emplois.

En effet, c'est qu'elle confirme la collectivité locale, en grand partie, ces entité de productions permettent d'absorber le chômage, et créent une richesse en matière de prélèvement fiscaux (un taux qui reste comme même peu).

3.4. Interface PME/collectivité local

Afin de cerner la notion de développement local, il est de notre intérêt de faire le point de relation entre l'entité décentralisé, c'est-à-dire « la collectivité local », une entité qui est à

la base de tous action territoriale, en matière de facilitation d'installation pour les nouvelles PME, et les différents avantages qu'elles procurent, au sein de ces unités de production.

Cependant notre analyse se portera sur les facilités que la collectivité locale à porter pour ces PME lors de leur installation s'ils y ont a ?, et les différents avantages qu'elle pourra assurer à ces PME.

L'illustration de ce point, se fera à partir du tableau ci-dessous :

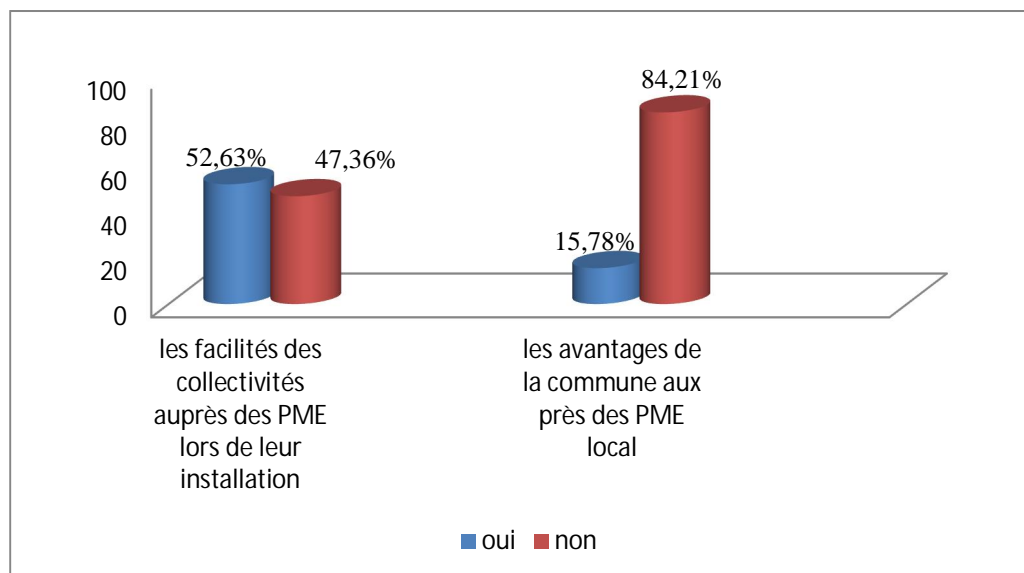
Tableau N°11 : Interface PME/collectivités local

Possibilité de réponse	les facilités des collectivités auprès des PME lors de leur installation	les avantages de la commune aux près des PME local
	effectifs	Effectifs
Oui	10	3
Non	9	16
Total	19	19

Source : effectuer à partir de notre enquête de terrain

Ce tableau, sera traduit en histogramme de frome groupé cylindrique, afin d'expliquer mieux ces variations en pourcentage.

Figure N°16 : interface PME/ collectivité local



Source : établie par la collecte de données de notre enquête de terrain

Le paradoxe qu'on pourra évoquer à partir cette figure, c'est qu'il y a près de 52% des PME avouent que la collectivité a facilité leurs installation aux niveaux local, c'est facilitées se résident dans la disponibilité des formalités administratifs, et l'attribution de quels terrain appartenant à l'administration local, contre seulement 47.36% de ces entreprises qui prétendent qu'il n'y a pas de facilité, lors de leur installation et qu'ils ont des difficultés à s'installer, ces gênes concernent généralement le manque d'infrastructure et réseaux routier adapter à leur activités de transportation de marchandises.

Par contre, près de 84.21% rappelle qu'elles profiteront dans une aucun avantage de la part des collectivités, et ce pour la simple raison que celle-ci n'accorde aucune importance à leur activité, ou que la concurrence de leur domaine d'activité est rude, et que la PME se préoccupe des avantages qu'elle pourra accorder. Contre seulement 15.78% des PME profitent de leur avantage, plus précisément ces atout résident dans l'attribution des projets locaux à la faveur des PME localisées dans la commune, ce qui favorise l'activité de la petite dimension, d'un premier point de vue.

Par contre à l'égard des élus locaux, leur avantage consiste à des formalités administratives dans l'attribution des terrains, afin de générer une activité productive au sein de la commune.

3.5. Synthèse des résultats

L'élaboration du questionnaire nous permet d'analyser le véritable lien qui existe entre la localisation des PME et le développement local en passant par le rôle que pourra recevoir auprès de la collectivité locale.

Le marché communal est un marché qui englobe sur trois secteurs essentiel a savoir le domaine de construction et travaux publics (dont il est le secteur dominant) , l'industrie et l'agriculture, le poids de ces marché réside sur leur concurrence forte , dans chaque un de ces domaines.

Un grand nombre de petites entreprises qui activent au niveau de ce marché, sont à caractère individuel (personne physique), les sociétés aux noms collectifs sont également présentées avec un nombre important.

Certaines de ces entreprises n'ont pas prisent le facteur de territoire come un atout pour leur activité, elles s'implantent en fonction de leur sentiment d'appartenance, ou par

l'acquisition de terrain, le territoire pour ces PME est une simple formalité ordinaire sans prise de considération.

L'effet des entreprises localisées au niveau de la commune se trouvent principalement dans la création d'emplois, en effet la plus part d'entre elles, avouent qu'elles créent plus de vingt aux cours de cette année, ce qui fait le renforcement des capacités locales des habitants.

L'intention apporté à notre travail de recherche c'est l'interface que relie la collectivité local et la PME localisé au sein du territoire, la plus part d'entre elles n'attend pas d'avantage, mais par contre elles demandent plus d'engagement en matière de création d'infrastructure et générer plus de projets adaptés à leurs activités. Que de recourir au projet qui vient de l'extérieur. Il convient donc de redéfinir les relations inter-entreprises et même les relations de celles-ci avec la collectivité locale (centre de recherche administration décentralisée), et de développer la conscience de tout acteur local.

Conclusion

De nos jours, le développement du territoire, dépend largement de sa capacité à s'adapter et à innover dans un contexte globalisé, marqué par une concurrence de plus en plus vigoureuse.

La dynamique de création des PME en Algérie, est étroitement liée à l'existence d'un environnement favorable à l'investissement qu'on qualifiera de facteur de localisation des PME.

La méthodologie de recherche que nous avons opter dans cette thématique, nous a permis de faire le point sur l'investissement dans la commune de SEDDOUK, l'essor des PME localisées dans ce territoire se caractérise par une forte domination de l'entreprise individuelle qui activent généralement dans le secteur de construction, cette étude que nous avons mené, nous clarifie sur l'impact que pourrait avoir ces entreprises sur le développement local, en matière de création d'emplois, et de marché du travail.

Conclusion

générale

Conclusion générale

La question du développement économique local et des modalités de l'action publique pour l'encourager prend un relief particulier, il est essentiel de réfléchir aux niveaux et aux modes d'action territoriale les plus pertinents. C'est ainsi que de nombreux États voient la décentralisation comme un moyen d'améliorer la pertinence et la qualité des services et de répondre aux besoins et possibilités de l'économie locale.

En effet le développement économique d'une région est un processus auquel, qui met en interaction le territoire et ses acteurs. Ces derniers se présentent comme un attribut nécessaire afin de réaliser une expansion économique diversifié. Le développement local en effet repose sur une large densité de ces ressources (développement par le bas), un système auquel il fait référence à la notion de la collectivité locale, comme un acteur décentralisé du territoire et comme une unité de valorisation du territoire, elle joue un rôle primordial aux près des entreprises implantés en leur procurant des terrains qui sont plus ou moins adaptés à leurs activités et des moyens administratifs pour la petite dimension.

Particulièrement, en Algérie, les projets de développement local se réalisent dans le cadre des différents plans d'aménagement des territoires (SNAT, SRAT, PAW,...), ces différents projet de développement encourage l'initiative de la création et promotion des PME, (la wilaya de Bejaia compte près de 13433 de PME, la présence de ces PME est un avantage primordial pour élaborer un développement économique local.

Notre thématique de recherche c'est faite sur trois chapitres essentiels, les deux premiers chapitres ont eu pour but de cerner la localisation des PME et développement local. De ce fait notre choix d'étude s'est porté sur un échantillon de PME qui activent au sein de la commune de Seddouk.

La commune de SEDDOUK compte près de 284 PME, elles activent généralement, dans le secteur de construction et travaux publics, dont la nature juridique dominante est l'entreprise individuelle, un marché potentiel qui se caractérise par une forte concurrence, la plupart de leurs dirigeants avouent que leur implantation dans le territoire se résume à un simple sentiment d'appartenance, ou qu'il est bien connu par le chef d'entreprise.

Conclusion générale

Ainsi, nous avons pu analyser cette thématique sous la relation qui fait le lien entre la collectivité locale décentralisée et les différentes petites entités de production localisées au sein du territoire communal.

L'étude de terrain, nous a conduit à dire que la conception d'un développement local est une chaîne qui comporte plusieurs maillons. Une entreprise implantée au sein d'un territoire, générera du travail, et mettra en valeur le territoire, ce qui nous a mené à confirmer notre hypothèse de départ énoncée en introduction générale, ces entreprises implantées participent à la création d'emplois avec un taux de 32% créée sur le long d'une année. Un taux qui reste insuffisant pour opérer un développement local accéléré.

Pour combler les lacunes concernant cette notion, quelques mesures doivent être prises en compte à savoir :

- S'engager à former une main d'œuvre qualifiée ;
- Ne pas se limiter uniquement au domaine de construction et prendre en compte les différents secteurs d'activités;
- Adopter les terrains aux exigences des PME ;
- Création des zones d'activités ;
- Combattre l'évasion fiscale pour augmenter les ressources de la commune ;
- Augmenter l'octroi de financement de la part des banques aux côtés de ces PME ;
- Favoriser les projets d'investissement local pour les PME locales ;
- Réaliser plus d'infrastructures de bases adaptées qui faciliteront la tâche des entreprises implantées en matière de commodités.

Les considérations évoquées en haut participent à la valorisation du territoire communal, afin d'avoir une attractivité territoriale équilibrée au niveau régional.

Au terme de ce travail, nous faisons remarquer que les solutions suscitées peuvent constituer une vision pratique de la réalité du développement local à la commune de SEDDOUK et une source de réflexion future pour stimuler la croissance et le développement au niveau de la wilaya de Bejaia, et à l'échelle nationale.

Bibliographie

Bibliographie

OUVRAGES:

- AYDALOT (P), « Economie régionale et urbaine », édition ECONOMICA, Paris, 1985.
- BECATTINI (G), « Riflessioni sul distretto industriale marshalliano come conceto socio-economico », édition Statoe Mercato, avril 1989.
- BERNADETTE (M), « la localisation des industries », Edition Nathan, 1991.
- BOUCHET (J), « Dynamique spatiale des populations et des acticités : crise et société (PH) AYDALOT » édition ECONOMICA, 1984.
- BOURDIN (J), « les finances publiques locales », édition L.L.D.G, Paris 1995.
- BRAHIMI, « L'économie algérienne », édition, OPU, Alger 1989.
- CREFFE (X), « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation », édition, ECONOMICA, 1984.
- CROZET (M) et LAFOURCADE (M), « L'espace dans l'analyse économique, la nouvelle économie géographique. » édition La Découverte, 2009.
- FERRAS (R) et HERVE (T), « Les mots de la géographie : dictionnaire critique », édition RECLUS, Montpellier, 1992.
- GOUTTEBEL (J-Y), « stratégie de développement territorial », 2ème édition Economica, 2003.
- GREFFE (X), « Décentraliser pour l'emploi, les initiatives locales de développement », édition ECONOMICA, Paris 1988.
- LORTHIOIS (J), « Le diagnostic local des ressources », ASDIC, EDTIONS W.1996.
- MERLIN (P), « Aménagement du territoire », Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 3eme édition Paris, 2000.
- PEQUEUR, « le développement local ; mode ou model », édition SYROS alternative, 1989.
- RAFFESTIN, « Ecogénèse territoriale et territorialité », édition, Espaces, jeux et enjeux, Paris, 1986.
- RITMA «regards croisés sur les territoires de marges(s) » ouvrage collectifs, Collection de la maison des Sciences de l'homme de Strasbourg n°27; Universitaires de Strasbourg, 2001.
- TEFRA (Martine), « économie des transports », Edition Ellipse, paris 1996

REVUES ET COLLOQUES :

- « Joint Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASDLF (Association de Science Regional de langue Française, 44th Congress) », Local governance and sustainable development, PARIS- August 29th- September, 2007.
- ASSALA (Khalil) : « PME en Algérie : de la création à la mondialisation ». huitième congrès international Francophone en entrepreneuriat et PME, 2006.
- BATTINI (P), « Réseaux sociaux et Territoires Innovants » 3eme Colloque - Collège Provincial du Brabant Wallon, 28 Novembre 2011.
- BENAÏSSA (S), « la déconcentration financière », In revue financière, 1974.
- CREVOISIER (O) et COLIN (A), « L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, février 2001.
- DURAN (P), « L'Etat et la gestion publique territoriale », Revue française de science politique, 1996.
- GHIO (S), « Intégration économique et concentration spatiale : une revue de la littérature récente. », in Revue Région et Développement, 1999.
- GUERMOUD (M), « le financement des plans communaux de développement et des plans de modernisation urbaine », In revue financière, 1974
- KHERDJMIL (B), « territoires, mondialisation et redéveloppement », in Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 1999.
- NUSSBAUMER (J), « le rôle des débats méthodologique dans la constituions de l'économie spatiale : la contribution de l'école historique allemande à une approche institutionnaliste du développement local », In séminaire du MATISSE (Modélisation Appliqué Trajectoire Institutionnelle Stratégique Socio-économie), Université Paris I, 11 février 2005.
- TORRE (A), « Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'Économie de la proximité », Revue Régions et Développement .2006.
- WORMS (JP), « La démocratisation et la territorialisation de la fonction entrepreneuriale, in revue Correspondance multiple, Mars 1987.
- ZIMMEMANN (J-B), « Tissue industrielle comme processus de construction territoriale », In Revue Economique, Régional, Urbaine, 1998.

MEMOIRE ET THESES

- BEDJGUELEL (Fatsah), « Essai d'analyse des déterminantes de la localisation des entreprises dans la wilaya de Béjaia », Mémoire de Magistère en science économie, UMAB de Béjaia, 2007.
- BOULKMIR (Hakima) , « le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihadadden de la wilaya de Béjaia (2000-2010) » mémoire master en science de gestion, UMAB de Béjaia, septembre 2011.
- BOUMOULA (SAMIR), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia», mémoire magister en science économie, UMAB, Juin 2011.
- DJEMAI (Sabrina), « Essai d'analyse des facteurs déterminant la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », mémoire de magister en science de gestion, UMAB, 2010.
- ITMACENE (Karim), « Essai d'évaluation de la contribution des PME au développement locale, cas de la commune M'Chedallah », Mémoire master en science de gestion, 2010
- REDOUANE (Abdellah) : « Développement des PME et promotion des exportations : quelles perspectives pour l'Algérie ?, cas de la wilaya de Bejaia » Mémoire de magister en science économie, UMAB de Béjaia, 2009,
- SAHEB (Z), « Opportunité et opérationnalité des plans communaux de développement dans la politiques micro-spatiales d'aménagement : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire magister en science économie, université de Tizi-Ouzou, 1989.
- ZERARA (Nadjet), « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme au développement local : cas PDAU intercommunal de Bejaia » mémoire master en science de gestion, UMAB de Béjaia, 2011.

ARTICLES ET RAPPORTS :

- Atelier d'échanges et de formation au développement local, Dakar, 26/04 au 01/05/1999, CONCEPT, Avril 1999.
- Atlas de France, « L'aménagement du territoire », 2001.
- Banque Mondiale (BM) « les dépenses publiques ; vers une plus grande efficacité cas de l'Algérie », rapport N° 16171, 1997.
- BELHEDI (A), « Modèle de localisation des activités économique. » 2010.

- BOUINOT (J), « Les pôles de compétitivité : le recours au modèle des clusters ? », chronique d'économie géographique, mars 2007.
- Commission aménagement du territoire et environnement, « Rapport sur l'aménagement du territoire et de l'environnement », Mars 1995.
- Confédération Général de la Petites et Moyens Entreprise –Définition permanent, Service de documentation.
- Crozet (matheu) et Myer (thierry) « entre le globale et le local, quelle localisation pour entreprise ? In les nouvelles logique de l'entreprise » cahier français, juillet -Aout 2002.
- DERREMAUX (P), « Les PME, socle du développement économique en Afrique », Banque Stratégie n°263, octobre 2008.
- DOKOU (G), « Attractivité du territoire et entrepreneuriat universitaire vers un modèle spécifique aux jeunes apprenants », Laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation, Université du Littoral Côte d'Opale, décembre 2008,
- HAUDEVILLE (Bernard) et YOUNES BOUACIDA (Redah) : « les relations entre activités technologiques, innovation et croissance dans les PME algériennes : une étude empirique basée sur un échantillon d'entreprise. » Université Paul Cézanne-Aix Marseille III, 2006.
- KOLOSZY (K), « réflexion pour une définition théorique du concept (local) » in Horison local, 1998.
- MEBTOUL (A), « Quel rôles pour les collectivités locales en Algérie : urgence de l'émergence de la commune manger ».
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « Le Rapport pays Algérie, Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable », Mars 2012.
- MOULOUDI (Hocine), « Identification des facteurs de performance des PME algérienne privées dans le secteur agro-alimentaire et textile », Université du Québec, octobre 1993.
- PREVOST (P), « Le développement local : contexte et définition », Université de Sherook.
- Rapport de la banque mondial, « Algeria Ivestment Climate Assessment », 2003
- Rapport du ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat «politique d'appui à l'innovation dans la PME », février 2007.

- VARINE (H), « Economie solidaire et développement local », article N° 368, mai 1996.

LOIS ET REGLEMENTATIONS :

- Décret législatif du 05/010/1993 relatif à la promotion de l'investissement.
- Décret N°37-135 du 09-08-1973 portant déconcentration des crédits d'équipements et d'investissement du l'Etat au profit des Wilayas, JORA N°67 du 21-08-1973.
- Journal officiel de République algérienne démocratique et populaire, Lois N° 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise(P.M.E).
- La charte communale.
- Ordonnance N°67-24 du 18 Janvier 1967 portant code communal.

Liste des figures

Figure N°01: Répartition des cultures selon Von Thünen.....	11
Figure N°02: Le triangle de localisation de Weber.....	14
Figure N°03: La hiérarchie des villes selon Christaller.....	16
Figure N°04: Répartition des PME par wilaya.....	54
Figure N°05 : Raisons de choix de l'emplacement	55
Figure N°06 : Carte géographique de la commune de SEDDOUK	57
Figure N°07 : Répartition des PME se la taille (effectifs employés)	66
Figure N°08 : Les principaux statuts juridiques des PME de la commune	68
Figure N°09 : L'amplitude de la concurrence selon le secteur d'activité	69
Figure N°10 : L'investissement et réseaux de coopération des PME	69
Figure N°11 : Considération du territoire	71
Figure N°12 : Les raisons de l'implantation des PME à la commune de SEDDOUK	72
Figure N°13 : L'amélioration des cadres de vie des quotidiens des habitants au niveau local	74
Figure N°14 : Taux de créations de l'emploi.....	75
Figure N°15: Renforcement des capacités des habitants locaux	76
Figure N°16 : Interface PME/collectivité local	77

Liste des tableaux

Tableaux N°01: Les critères de S.B.A.....	8
Tableaux N°02: Les forces qui affectent la concentration géographique.....	18
Tableaux N°03: Situation budget de wilaya (APC de SEDDOUK).....	59
Tableaux N°04 : Situation des PCD de l'APC de SEDDOUK.....	60
Tableaux N°05 : Les principales entreprises enquêtées.....	65
Tableaux N°06 : Les secteurs d'activités des PME avec la variation de la concurrence.....	68
Tableaux N°07 : L'investissement des PME et réseaux de coopération.....	69
Tableaux N°08 : La prise en considération du territoire.....	71
Tableaux N°09 : Intervention des PME à l'amélioration de cadre vie des habitants.....	73
Tableaux N°10 : Création de l'emploi.....	75
Tableaux N°11 : Interface PME/collectivité locale.....	77

Annexes

Université A. Mira de Bejaia

Faculté des sciences économiques de gestion et commerciales

Département des sciences de gestion

Master management économique des territoires et entrepreneuriat

Questionnaire

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail universitaire de Master, encadré par Mr Nait Chabane Abdillatif, intitulé «localisation des PME et son impact sur le développement local cas de la commune de SEDDOUK ». Ce travail vise à mettre la réalité de la situation économique des PME localisées à SEDDOUK, et leurs contributions dans le développement local, en vue de déterminer les modes de développement sur le territoire communale.

Ainsi les informations recueillies lors de cette enquête ne font aucun objet de publication en l'état, et resteront strictement anonymes.

Nous comptons sur votre collaboration pour mener à bien notre travail de recherche.

Veillez agréer nos salutations les plus distinguées

Le candidat :

LALOUNI Fayçal

Fiche signalétique destiné aux responsables des entreprises

1) Le répandant : (directeur de l'entreprise, entrepreneur, responsable...etc.)

- Sexe :
- Fonction :
- Age :
- Année de création de votre entreprise :
- Activité de l'entreprise :
- Forme de l'entreprise :
- Nombre d'employés :

2) Qualité de votre organisme :

- Organisme performant
- Organisme moyen

3) Votre chiffre d'affaire pour le dernier exercice est :

- Inférieur à 20000 DA
- Entre 20000 et 100000 DA
- Entre 100000 et 200000 DA
- Supérieur à 200000 DA

4) Le secteur de votre activité a :

- Une forte concurrence
- Une faible concurrence

5) Votre part de profits (gains) dans ce secteur est-elle importante ?

- Oui
- Non

6) Investissez-vous plus que les autres PME de votre secteur ?

- Oui
- Non

7) Sur quelle base choisissez-vous vos projets d'investissement ?

.....

.....

.....

.....
.....

8) la mise en œuvre d'une stratégie est-elle nécessaire ?

- Oui
- Non

9) Quels sont les critères pris en compte pour élaborer votre stratégie ?

.....
.....
.....
.....
.....

10) Comment voyez-vous le marché de la communal dans le cadre de votre activité ?

.....
.....
.....
.....
.....

11) à votre avis quels sont les problèmes qui freinent l'investissement au sien de la commune dans le cadre de votre activité ?

.....
.....
.....
.....
.....

12) Est-ce que vous avez pris le facteur « territoire » dans votre localisation dans le territoire communal ?

- Oui
- Non

- **Si oui comment ?**

.....
.....
.....
.....
.....

13) Quels sont les facteurs qui vous ont poussé à choisir le lieu d'implantation :

- Un terrain acquis de plusieurs années
- L'espace est bien connu par le chef d'entreprise
- Le sentiment d'appartenance à ce territoire
- L'existence des terrains dans les autres communes voisines
- Le cout de la main d'œuvre.
- Une disponibilité de matières premières.

14) Dans quel cadre d'amélioration du quotidien des habitants intervenez-vous ?

- Social
- Economique
- Professionnel

- **Pouvez-vous nous dire plus sur votre participation au cadre que vous avez choisi ?**

.....
.....
.....
.....
.....

15) Contribuez-vous à la création de l'emploi dans la commune ?

- Oui
- Non

- **Si oui combien d'emplois avez-vous créés cette année ?**

- De 01 à 05 emplois
- De 05 à 10 emplois
- De 10 à 20 emplois
- Plus de 20 emplois

16) Participez-vous à la formation et en renforcements des capacités locales des habitants qui travailler dans votre organisme ?

- Oui
- Non

- Si oui, en quoi consistent vos programmes de formation dans le cadre de votre activité ?

.....

.....

.....

.....

17) Est-ce que l'administration locale a facilité votre installation dans la commune :

- Oui
- Non

- Si oui, pouvez-vous nous citer quelques exemples ?

.....

.....

.....

.....

- Si non, quelles difficultés avez-vous eu ?

.....

.....

.....

.....

18) Existent-t-ils des coopérations avec d'autres entreprises ?

.....

.....

.....

.....

- **Si oui, dans quels domaines vous coopérez avec elles ?**

.....

.....

.....

.....

.....

19) Est-ce que l'implantation de votre entreprise contribue au développement de la commune ?

- Oui
- Non

- **Si oui, comment ?**

.....

.....

.....

.....

.....

20) Est-ce que vous bénéficiez de quelques avantages de la part de la collectivité local ?

- Oui
- Non

- **Si oui, pouvez-vous citer quelques exemples ?**

.....

.....

.....

.....

.....

- **Si non, pour quelle raison vous ne bénéficiez pas ?**

.....

.....

.....

.....

.....

21) Quelles sont vos attentes auprès de la collectivité locale ?

.....
.....
.....
.....
.....

22) Quelles sont vos recommandations pour rendre ce territoire attractif, et plus développé ?

.....
.....
.....
.....
.....

23) A votre avis, quels sont les obstacles qui freinent, l'implantation des PME dans ce territoire ?

.....
.....
.....
.....
.....

24) Que conseillez-vous aux potentiels créateurs d'entreprise qui souhaitent s'implanter dans la commune ?

.....
.....
.....
.....
.....

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION

Fiche signalétique destiné aux élus locaux

1) Quelle est à votre avis sur l'investissement dans votre territoire (commune de SEDDOUK) ?

.....
.....
.....
.....
.....

2) Comment se considère votre localité ?

- Riche économiquement
- Pauvre économiquement

- Pouvez-vous nous expliquer comment ?

.....
.....
.....
.....
.....

3) quels sont les problèmes qui freinent le développement économique de votre territoire ?

.....
.....
.....
.....
.....

4) Quelle est votre stratégie pour le rendre riche et attractif ?

.....
.....
.....
.....
.....

5) Est-ce que le secteur des PME est rentable dans l'économie de localité ?

- Oui
- Non

6) Pouvez-vous nous apporté plus d'éclaircissement ?

.....

.....

.....

.....

.....

7) Ce secteur de PME contribue-il au développement de la commune ?

- Oui
- Non

8) Pouvez nous ont dire sur la façon de la contribution ?

.....

.....

.....

.....

.....

9) Est-ce votre établissement (la commune) apporte une facilité à ces créateurs d'entreprises qui veulent s'implanter à SEDDOUK ?

- Oui
- Non

- De qu'elle façon ?

.....

.....

.....

.....

.....

10) Comment expliquez-vous, la divergence des PME exerçant dans quelques secteurs (agro-alimentaire, l'industrie, la vente des véhicules,...etc.) ?

.....
.....
.....
.....
.....

11) La part d'impôt de ces PME est-elle considérable ?

- Oui
- Non

- **Qu'est que vous ont faite d'elle ?**

.....
.....
.....
.....
.....

12) Que conseillerez-vous pour ces entrepreneurs potentiels qui souhaitent prendre la commune de SEDDOUK comme lieux d'implantation ?

.....
.....
.....
.....
.....

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION

Résumé

L'étude que nous avons réalisée développe l'impact de la localisation des PME sur le développement local dans la commune de Seddouk.

Les principaux axes analysés lors de notre enquête, nous ont permis d'éclairer et d'attirer l'attention sur les différentes caractéristiques des PME localisées dans la commune, à savoir : les raisons de leur implantation et leur apport au développement local. Cette recherche a montré l'influence des PME sur la croissance économique locale qui s'articule avec la création de l'emploi. Dans cette même optique, nous relevons l'interaction avec la collectivité locale au sein du territoire et sa participation à l'expansion des PME qui améliore le quotidien de la population locale.

Mots clés : PME, développement local, territoire, localisation, implantation, collectivité locale.